

Le projet Rapha

Une étude sur la violence conjugale et l'Église au Québec

Partie 1 - le sondage auprès des chrétiens du Québec

Présenté par Direction Chrétienne
Automne 2023



DIRECTION CHRÉTIENNE



Initiative Québécoise Chrétienne
Contre la Violence Conjugale

Direction organisationnelle

Tim Keener, directeur général de Direction Chrétienne

Équipe de rédaction pour le Rapport Phase 1

Jenna Smith, Bruno Désorcy

Équipe de corrections pour le Rapport Phase 1

Laurianne Debanné, Carole Tapin

Équipe de recherche

Coordination du projet : Jenna Smith

Chercheuse principale : Emily Simunic

Entrevues : Jenna Smith et Emily Simunic

Analyse des statistiques : Laurianne Debanné et Bruno Désorcy

Assistants à la recherche : Gabrihel Masseiah Aristide et Sabrina Umurerwa

Comité consultatif 2021-2022

Georges-Marie Craan (thérapeute conjugale et psychothérapeute)

Bruno Désorcy (PhD sociologie et chercheur en sciences religieuses)

Christiane Lafaille (Agente pastorale, paroisse La Bienheureuse Marie-Rose Durocher, Diocèse Saint-Jean-Longueuil)

Saryka Pierre (coordinatrice d'un refuge pour femmes victimes de violence)

Danielle Poirier (travailleuse sociale et psychothérapeute)

Sally Richmond (directrice de Logifem)

Jacynthe Vaillancourt (responsable de l'avancement, Direction Chrétienne)

Comité consultatif 2022-2023

Rebecca Gauthier (infirmière d'urgence en traumatismes sexuels)

Lynne Hostein (psychothérapeute retraitée)

Saryka Pierre (coordinatrice d'un refuge pour femmes victimes de violence)

Danielle Poirier (travailleuse sociale et psychothérapeute)

Sally Richmond (directrice de Logifem)

Jacynthe Vaillancourt (responsable de l'avancement, Direction Chrétienne)

Comité de création de l'enquête

Emily Simunic, Heather Purdie et Bruno Désorcy

Lecteurs externes

Rici Be (pasteur de l'Union des Églises baptistes françaises et aumônier des Forces armées canadiennes)

Mario Catalano (pasteur à Fairview Alliance Church)

Sabrina Di Matteo (Conférence religieuse canadienne et doctorante à l'Université de Laval)

Anne-Marie Nolet (post-doctorante en recherche sur la violence conjugale, Université de Montréal)

Jessica Stilwell (éditrice académique)

Lydie Guissou Nombré (études supérieures, Collège Presbytérien)

Me Karine Barrette (avocate et chargée de projet, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale)

Céline Rossini (évaluatrice et chargée de projet, Regroupement des maisons des femmes victimes de violence conjugale)

Traducteurs

Français : Carole Tapin

Espagnol : Josué Bautista

Chinois : Ivan Lu et Shu Yin Wong

Arabe : Merna Kelyny

Nous remercions la générosité de nos donateurs et de nos partenaires financiers

Falle Foundation, La fondation Cheng, Canadian Baptist Ministries, The Daccord Foundation.

CCC : Conseil communautaire consultatif

CREO : Community research ethics office

Facteurs de risque/ facteurs de protection : un facteur de risque est un élément augmentant la probabilité de développer une maladie ou de souffrir d'un traumatisme. Parallèlement, un facteur de protection peut atténuer la probabilité de traumatisme ou d'éléments psycho-sociaux nuisibles dans la vie d'un être humain. Les facteurs de protection sont des caractéristiques ou des conditions qui agissent en tant que modérateurs de risque, c'est-à-dire qu'ils permettent de réduire les incidences négatives associées aux facteurs de risque et aident les jeunes à mieux faire face à leur situation. Dans la sphère de la violence conjugale, des facteurs de risque ou de protection peuvent inclure l'arrière-plan socio-économique, la région d'habitation, le réseau social et familial, l'historique familial, l'accès aux services sociaux et aux services d'entraide.

RPC : Recherche participative communautaire

Violence conjugale

La violence conjugale s'exerce dans le cadre d'une relation amoureuse, actuelle ou passée. Elle peut survenir dans tout type de relation intime, peu importe sa durée, notamment de personnes mariées ou unies civilement, de conjoints de fait ou de tout autre relation intime entre personnes de même sexe ou non. Ce type de violence peut se manifester à n'importe quel âge et entraîne souvent un déséquilibre de pouvoir au sein de la relation. La violence conjugale touche majoritairement les femmes, peu importe leur statut social, leur culture ou leur revenu. Pour contrôler la victime, la personne violente utilise de multiples stratégies comme l'insulter, la menacer ou encore l'intimider.

La violence conjugale comprend également les actes violents commis envers les proches, les biens ou même les animaux de compagnie de la victime. Elle peut aussi viser le nouveau conjoint ou la nouvelle conjointe de cette dernière¹.

*On peut également parler de *relation abusive*, quoiqu'au Québec, nous utilisons plus fréquemment le terme *violence conjugale*, surtout en cas de relation romantique ou de partenaires.

Cycle de violence

¹«Qu'est-ce que la violence conjugale ? », Éducaloi, 2023.
(<https://educaloi.qc.ca/capsules/la-violence-conjugale/>) [consulté le 9 novembre 2023].

“On décrit souvent ce cycle en parlant de trois phases : la crise/agression, la rémission et la tension. La violence et le contrôle sont présents dans chacune des phases du cycle, mais prennent des visages différents...On pourrait penser que les comportements violents sont présents seulement au moment de la crise, parce que c'est à ce moment qu'ils sont plus manifestes, plus « frappants ». Au contraire, la violence psychologique est très intense au moment de la rémission (manipulation, gaslighting, mensonges, fausses promesses, etc.), et le contrôle coercitif est très présent dans la phase de tension (micro-régulation du quotidien, règles de comportement, privation de libertés, etc.). Chaque phase contribue au maintien et au renforcement de l'emprise, et la victime n'a jamais de réelle pause face à la violence conjugale”².

Expériences de violence

Il est possible de vivre des expériences ou des épisodes de violence dans une relation entre partenaires intimes qui font partie du cycle de violence ou qui sont vécues de manière isolée ou ponctuelle. Une personne peut vivre ces épisodes et ne pas se considérer comme une victime ou une survivante de la violence conjugale. Dans tous les cas, une intervention est souhaitée, voire recommandée.

Violence en relation entre partenaires intimes

Plusieurs sources dans la littérature académique emploient ce terme qui s'applique librement à toute relation amoureuse, peu importe le statut légal ou conjugal du couple. Nous ne parlons pas de violence familiale (voir la définition). Les formes de violence et la dynamique du cycle de violence sont pareilles que pour le terme de la violence conjugale.

Violence familiale

La violence familiale se définit comme une forme de maltraitance, de mauvais traitement ou de négligence que subissent un enfant ou un adulte de la part d'un membre de sa famille ou d'une personne qu'il ou elle fréquente³.

Survivantes et/ou victimes de violence conjugale

Une survivante est toute personne qui a vécu de la violence de la part de son partenaire. D'habitude, elle ne se trouve plus dans le cycle de la violence mais les situations varient de personne à personne. Une victime, en général, est une personne qui subit de la violence dans une relation actuelle. Souvent, une personne ne choisit pas ou ne veut pas s'identifier comme victime par souci de stigmatisation, d'étiquetage ou elle ne s'identifie pas, tout simplement, à

² « Crise, rémission, tension : le cycle de la violence », SOS Violence Conjugale (<https://sosviolenceconjugale.ca/fr/outils/sos-infos/crise-remission-tension-le-cycle-de-la-violence>) [consulté le 9 novembre 2023].

³ « La violence familiale », Gouvernement du Canada, 7 mars 2022. (<https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/vf-fv/index.html>) [consulté le 9 novembre 2023].

l'expérience de victime. Dans l'enquête Rapha nous avons souvent employé les termes "vivre de la violence" ou "j'ai une expérience de la violence" au lieu du mot victime.

Abuseur ou prédateur

Un abuseur est une personne qui utilise la violence dans ses diverses formes afin de contrôler ou dominer son partenaire. L'auteur de l'agression utilise généralement plusieurs moyens afin de maintenir son emprise sur la victime, et il va entraîner son partenaire dans le cycle de la violence de manière intentionnelle. Dans l'enquête Rapha, nous avons souvent employé les termes, "personne qui a utilisé la violence" ou "auteur de la violence".

Formes de violence conjugale

Physique

« La violence physique peut être manifestée envers une personne, un groupe, des objets, des animaux ou des lieux. Comme elle peut aller du coup de poing sur la table à la destruction d'un mobilier complet, elle peut aussi aller de la bousculade à l'homicide, et c'est ce qui la rend extrêmement dangereuse.

Bien qu'elle soit banalisée dans divers milieux (écoles, sports, jeux vidéo), cette forme de violence peut entraîner des conséquences graves sur les victimes (commotion cérébrale, blessures physiques et psychologiques graves, syndrome de choc post-traumatique, etc.) »

(Gouvernement du Québec)

Des exemples de violence physique incluent : gifler, donner des coups de poing, bousculer, piquer, et autres.

Sexuelle

« La violence sexuelle a généralement pour but de dominer une personne ou de la déstabiliser dans ce qu'elle a de plus intime. [...] Bien que la sexualité soit très personnelle à chacun, tout geste qui n'a pas été consenti, qu'il soit fait avec ou sans contact physique, demeure une violence sexuelle. [...] La violence sexuelle peut prendre plusieurs formes et se manifester à divers degrés de gravité. »

(Gouvernement du Québec)

Selon l'Institut national de santé publique, des exemples d'agression sexuelle sont :

« Agressions sexuelles et attouchements sexuels, imposition d'actes dégradants ou de pratiques sexuelles non désirées, harcèlement, intimidation, manipulation ou brutalité en vue d'une relation sexuelle non consentie, dénigrement sexuel, coercition sexuelle et reproductive, viol conjugal. »

Verbale

« La violence verbale est utilisée pour intimider, humilier ou contrôler une personne ou un groupe. [...] Cette forme de violence peut également être annonciatrice de violence physique.

Tout comme la violence psychologique, la violence verbale peut être difficile à reconnaître, car elle est banalisée et ignorée par plusieurs (les gens se disent que cela ne les regarde pas).

Voici quelques indices permettant d'identifier la violence verbale.

Le sarcasme : dire un compliment avec l'intention d'exprimer le contraire

Les insultes

- « T'es un vrai boulet pour l'équipe ! »
- « Comment t'arrives à rester en vie en étant aussi con ? »
- « Retourne chez vous, l'réfugié. »

Les propos dégradants ou humiliants

- « C'est sûrement ton décolleté qui t'a donné ta promotion. »
- « On n'a jamais vu plus incompetent que toi, le patron devrait te renvoyer ! »

Les hurlements ou les ordres

- « Je ne t'ai pas demandé ton avis, alors ferme ta gueule ! »
- « Arrête de dire des conneries si tu ne veux pas te faire traiter de conne ! »

(Gouvernement du Québec)

Émotionnelle ou psychologique

« Le point commun de toutes les stratégies recourant à la violence psychologique est qu'une personne agit de façon inconsiderée envers l'autre, par exemple, en la critiquant constamment ; en la rabaisant ; en déformant la réalité pour modifier sa perception ; en la faisant douter d'elle-même ; en manipulant ses émotions ; en l'isolant socialement.

Cette forme de violence est souvent difficile à détecter par les victimes et par leur entourage, car elle est subtile et hypocrite. Les victimes peuvent se sentir manipulées (impression que quelqu'un leur joue dans la tête) ou ressentir de l'injustice dans la façon dont on les traite. Cependant, certains indices dans le comportement de l'agresseur aident à identifier la violence psychologique. »

(Gouvernement du Québec)

Économique

« Quand l'agresseur défend à sa compagne de travailler ou, au contraire, l'oblige à travailler au-delà de ses forces pour bénéficier d'un meilleur revenu familial, il s'agit de violence économique. L'agresseur peut aussi exercer un contrôle sur le choix de travail de sa partenaire, ou encore mettre des entraves à ses études. Limiter à l'extrême les dépenses pour l'alimentation, les vêtements, les loisirs ou refuser tout accès à des ressources financières font aussi partie des moyens pouvant être utilisés par l'agresseur. »

(Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale)

« La violence économique est la moins bien connue des formes de violence, même si elle est grandement répandue. Une personne qui subit de la violence économique perd son autonomie financière, même si elle travaille à l'extérieur de la maison et qu'elle est bien payée. La violence économique peut être présente autant entre des personnes riches ou pauvres qu'entre des personnes qui ont un revenu inégal. »

(Gouvernement du Québec)

Spirituelle

« Dans les relations, la violence spirituelle se produit lorsqu'une personne déforme les Écritures afin de créer et de contrôler une dépendance à l'égard de l'autre personne. Cela peut se produire entre mari et femme, et peut se produire dans les églises où les dirigeants encouragent la victime d'abus à rester dans une situation abusive ou à être ostracisée par sa communauté⁴. » (Traduit de Restored UK)

SOS Violence Conjugale nomme plutôt cette forme de violence ainsi: "Violence spirituelle et identitaire", et offre la définition, "S'en prendre aux valeurs profondes ou au sens de la vie de la victime, se moquer de ses croyances, forcer ou empêcher la pratique d'une religion, remettre en question ou nuire à la réalisation des rêves ou ambitions."

Formes de contrôle et de coercition

Lorsque la violence est présente dans une relation, c'est souvent le résultat de l'utilisation de diverses formes de coercition et de contrôle de la personne victime de violence. Le contrôle et la coercition peuvent prendre de nombreuses formes, mais peuvent inclure la restriction de vos déplacements, l'interdiction de voir certains membres de votre famille ou de vos amis, l'obligation de signaler fréquemment vos activités et vos déplacements, etc.

Violence Post-Séparation

Contrairement à ce qu'on pourrait espérer, la rupture n'est pas toujours gage de sécurité pour les victimes de violence conjugale, du moins à court terme. En effet, la violence peut se transformer en violence post-séparation et continuer d'avoir des conséquences très importantes dans la vie des victimes et de leurs enfants. La violence post-séparation peut avoir différents objectifs: convaincre la victime de reprendre la relation, poursuivre le contrôle, empêcher la victime de faire valoir ses droits, se venger de ce qui est perçu comme un ultime affront... ou simplement avoir le dernier mot. (SOS Violence Conjugale)

⁴ L'équipe de Rapha propose sa propre définition de l'abus spirituel dans le Rapport Phase 2 de l'étude Rapha. C'est une forme de violence entre partenaires intimes qui est peu étudiée, peu documentée. Nous sommes de l'avis que l'abus spirituel doit être davantage étudié afin d'être compris et empêché.

Partie 1 – Introduction

Afin de faciliter la lecture du document, nous avons privilégié l'emploi du féminin pour parler des victimes. Ce choix éditorial repose sur les statistiques concernant la violence conjugale au Québec et à l'ensemble du Canada. Selon les plus récentes enquêtes (2021) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et de Statistique Canada (StatCan), les femmes représentent la vaste majorité des victimes au Québec (75 %) et au Canada (68 %). De plus, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) souligne qu'une femme sur trois (35 %) a été victime d'agression physique et sexuelle de la part d'un partenaire intime dans l'ensemble du globe.

1. Introduction

a. Le projet Rapha et ses objectifs

Introduction

Le projet Rapha est issu d'un désir de mieux documenter et de comprendre la problématique de la violence conjugale telle que vécue par les victimes qui cheminent au sein des différentes communautés de foi au Québec. L'objectif de cette première phase est d'amorcer le dialogue avec les leaders de l'Église, en contribuant au partage des savoirs pour développer des pratiques pastorales probablement plus adéquates aux différents impacts de la violence conjugale sur les femmes qui en sont majoritairement les victimes. Afin de réaliser ce mandat, l'équipe de recherche a sondé 503 adultes (331 femmes et 172 hommes) issus de divers arrière-plans sociaux, culturels et confessionnels qui s'identifient à la foi chrétienne et qui fréquentent, pour la plupart, une église ou une communauté locale. Bien entendu, les répondants ne sont pas nécessairement des victimes, mais plusieurs d'entre eux partagent un intérêt important à l'égard de la problématique.

Cette partie de l'enquête a été réalisée à l'aide d'un questionnaire web disponible en cinq langues (français, anglais, arabe, chinois et espagnol) et diffusé par le biais de ces mêmes groupes. La suite de cette enquête comporte aussi un volet plus qualitatif par le biais de plusieurs entrevues avec les survivantes. La synthèse de ces entrevues sera présentée plus tard en 2023.

Le mot hébreu Rapha signifie « guérison » en français. Cet effort s’inscrit donc dans la poursuite de ce sens, c’est-à-dire que nous désirons participer, de concert avec les leaders, à la création d’environnements protégés et exempts de tout jugement (*safe space*) pour accueillir et accompagner les victimes présentes au sein de nos communautés. Le simple fait de pouvoir entamer une conversation sur une réalité aussi importante dans l’Église, c’est commencer à guérir.

b. Contexte : la violence conjugale depuis la crise sanitaire Covid-19

À mesure que les confinements commençaient à être mis en place en réponse à la crise sanitaire de la COVID-19, des militants et des spécialistes du monde entier ont exprimé leur inquiétude, à savoir que ces mesures conduiraient à l’augmentation des violences domestiques. Les recherches ont rapidement révélé que la pandémie de COVID-19 avait entraîné une augmentation des cas de violence conjugale à l’échelle mondiale, y compris au Canada et au Québec⁵. L’Organisation des Nations unies (ONU) Femmes qualifie la violence domestique de « pandémie fantôme » et souligne que « les services essentiels tels que les abris contre la violence domestique et l’assistance téléphonique ont atteint leur capacité maximale ». De plus, l’ONU Femmes attire l’attention sur le fait que la violence domestique était un problème omniprésent bien avant la COVID-19, déclarant « qu’une femme sur trois était victime de violences physiques ou sexuelles venant principalement d’un partenaire intime⁶. » La pandémie de COVID-19 et la crise de la violence domestique qui l’a accompagnée ont attiré l’attention du monde entier sur un problème qui tourmente depuis longtemps les femmes à l’échelle internationale : la pandémie fantôme qui existe depuis des décennies et qui a été responsable de la mort d’innombrables femmes.

⁵Kofman, Y. B., & Garfin, D. R. (2020). « Home is not always a haven: The domestic violence crisis amid the COVID-19 pandemic. » *Psychological Trauma : Theory, Research, Practice, and Policy*, 12(S1), S199–S201. <https://doi.org/10.1037/tra0000866>.

Voir aussi:

« Violence conjugale subie par les femmes en temps de pandémie : une enquête qui en dit long », Bulletin d’information de la santé publique de l’Estrie, n.64, mai 2022. [https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Publications/Sante-publique/Bulletin-vision/2022/64_Vision_sante_publique_violence_conjugale.pdf] (consulté le 30 octobre 2023).

⁶ « La pandémie fantôme : la violence contre les femmes pendant la COVID-19 », ONU FEMMES, [<https://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/in-focus-gender-equality-in-covid-19-response/violence-against-women-during-covid-19>] (consulté le 30 octobre 2023).

Selon la Fondation canadienne des femmes, au Canada, une femme ou une fille sont violemment tuées à toutes les 48 heures, principalement par des hommes⁷. En 2021, 173 femmes ont été tuées par leurs partenaires, une augmentation de 26 % par rapport à 2019⁸. En 2022, au Québec, au moins 13 femmes et six enfants ont été tués des suites de la violence conjugale. Le cycle de l'abus et de la violence n'est pas simplement dangereux, mais mortel.

c. La violence conjugale et l'Église

L'Église ne fait pas exception aux enjeux de la violence conjugale. Nous n'avons pas de données préexistantes sur la violence conjugale vécue dans les communautés chrétiennes au Québec, mais nous savons que la violence conjugale et familiale ne discriminent pas ses victimes et « toute personne peut devenir victime de violence familiale quels que soient l'âge, la race, le sexe, l'orientation sexuelle, la confession ou la classe sociale⁹ ». La montée des témoignages de survivantes chrétiennes à la violence conjugale offre des preuves de son existence¹⁰, et il y a de plus en plus d'ouvrages et du matériel théologique et pastoral sur le sujet qui sont publiés¹¹. L'organisation chrétienne Restored UK et la Fédération baptiste de la France¹² ont chacune créé des chartes contre la violence conjugale afin d'unifier et de sensibiliser leurs membres à de bonnes pratiques face à la problématique.

Alors que les milieux chrétiens publient de plus en plus d'ouvrages sur le sujet, la littérature académique sur la violence conjugale et l'Église au Québec est limitée. Il y a de bonnes recherches qui se font aux États-Unis, en France¹³, en Australie¹⁴, au Royaume-Uni et, par le

⁷ La violence fondée sur les genres: les faits, Fondation canadienne des femmes [<https://canadianwomen.org/fr/les-faits/violence/>], (consulté le 30 octobre 2023).

⁸ Robertucci, Alyssia, « Femicides in Quebec : advocates want more resources, better training », 8 décembre 2022, [<https://montreal.citynews.ca/2022/12/28/femicides-quebec-resources-training/>]

⁹ « Que sont les violences familiales ? » Nations Unies, [<https://www.un.org/fr/coronavirus/what-is-domestic-abuse>] [consulté le 31 octobre 2023].

¹⁰ Voir les témoignages du Rave Project, [<https://www.theraveproject.org/stories0/>]

¹¹ Consultez notre base de ressources dans [www.direction.ca/rapha]

¹² « Charte violence conjugale », Fédération d'Églises baptistes de la France, [<https://actus.feebf.com/charte-violences-conjugales/3049>] [consulté le 31 octobre 2023].

¹³ Selon, Murielle, « La violence conjugale dans les églises évangéliques en France : la comprendre pour agir », Paris: L'Harmattan, 2022.

¹⁴ Powell, R. & Pepper, M. (2021). *National Anglican Family Violence Research Report : Top Line Results*. NCLS Research Report. NCLS Research.

Rave Project, au Canada (situé dans les Maritimes)¹⁵. Nous sommes préoccupés, en particulier, par la situation au Québec.

La littérature sur la violence conjugale et les milieux religieux chrétiens a tendance à toucher à trois dynamiques : la recherche auprès des survivantes chrétiennes de la violence conjugale ; la recherche sur le rôle des membres du clergé et les perceptions de ces derniers par rapport aux enjeux de la violence conjugale ; et des enquêtes sur la prévalence de la violence conjugale dans les milieux ecclésiaux d'une région. Le projet Rapha cherche à enquêter dans les trois domaines. Deux études ont eu un impact sur notre approche : l'enquête de Aune et Barnes¹⁶ dans la région de Cumbria et le National Anglican Family Violence Project¹⁷ (NAFVP) sur les Églises anglicanes en Australie. Ces deux projets offrent une approche élaborée et rigoureuse sur l'étude du point d'intersection de la foi chrétienne et de la violence conjugale.

Dans le cadre du projet Rapha, nous visons à imiter la rigueur académique de ces deux enquêtes, en se dotant d'un plus grand plan géographique que l'étude Cumbria et d'une plus grande diversité confessionnelle que l'étude du NAFVP. Cette étude cherche à combler un vide dans la littérature académique, car il y a peu de recherche dans le contexte canadien, et aucune recherche, à notre connaissance, sur le point d'intersection de la violence conjugale et de la foi chrétienne dans le contexte québécois.

2. Phase 1 : le sondage

a. Les objectifs du sondage et ses questions

Dans le contexte de première phase de l'étude du projet Rapha, nous avons tourné le regard vers les communautés chrétiennes du Québec (les églises, les paroisses, les congrégations, les groupes ou les communautés ayant une affiliation formelle ou informelle avec la foi chrétienne). Ceci

¹⁵ <https://www.theraveproject.org/>

¹⁶ Aune, Dr. Kristen and Barnes, Dr.Rebecca, « In Churches Too : Church Responses to Domestic Abuse-a case study of Cumbria », Centre for Trust, Peace & Social Relations, Coventry University and the Department of Criminology at the University of Leicester in collaboration with Restored and Churches Together in Cumbria, March 2018.

¹⁷ Powell, R. & Pepper, M. (2021). *National Anglican Family Violence Research Report : Top Line Results*. NCLS Research Report. NCLS Research.

dans le but d'apprendre davantage sur la violence conjugale et les fidèles ou adhérents chrétiens au Québec.

La phase 1 du projet soulève les questions suivantes :

- 1) Quelles sont les croyances et les attitudes des chrétiens québécois sur la violence conjugale ?
- 2) La violence conjugale est-elle un enjeu vécu au sein des chrétiens et des églises au Québec ?
- 3) Les victimes choisissent-elles ou non de dénoncer leurs expériences de violence conjugale au sein de leurs églises ou communautés chrétiennes ?
- 4) Comment les églises-paroisses-communautés chrétiennes répondent-elles ou non à la violence conjugale ?

L'objectif principal du sondage était de dresser un portrait général de la problématique, le cas échéant, de la violence conjugale dans l'Église au Québec. À partir des révélations du sondage, on voulait se donner un mandat de (1) continuer à approfondir la recherche, (2) d'écouter la voix des survivantes et (3) de poursuivre des réflexions honnêtes sur la violence conjugale dans les milieux chrétiens afin que ces derniers soient mieux outillés à répondre à cette problématique.

b. Qu'est-ce qu'une recherche participative communautaire ?

Cette enquête utilise le modèle de recherche participative communautaire (RPC), qui « fait référence à une approche méthodologique et épistémologique des projets communautaires appliqués par laquelle les chercheurs et les membres de la communauté collaborent sur un pied d'égalité au processus de recherche¹⁸ ». Dans les projets RPC, les chercheurs travaillent avec les membres de la communauté pour concevoir et mettre en œuvre l'étude ainsi que diffuser les résultats. L'approche est ancrée dans la conviction que les membres de la communauté possèdent une connaissance approfondie de leurs expériences vécues et qu'ils peuvent donc guider les chercheurs sur les problèmes les plus urgents dans leurs communautés, la réalité sur le terrain et la meilleure façon d'aborder ces problèmes. La RPC exige « au minimum [...] que les membres

¹⁸ Duke, Michael « Community-based participatory research », in *Oxford Research Encyclopedia of Anthropology*, 2020, p.1.

de la communauté définissent les problèmes à évaluer, fournissent des consultations sur les dimensions culturelles et sociales de la population étudiée et jouent un rôle consultatif tout au long du projet¹⁹ ».

Il y a deux raisons pour lesquelles nous avons choisi cette méthode : des raisons pragmatiques et un souci pour l'équité. Nous avons choisi cette méthode pour ces deux raisons. De manière pragmatique, la RPC permet d'accéder aux connaissances expertes des membres de la communauté qui « possèdent une connaissance intime des causes et des conséquences des problèmes qui les affligent²⁰», et l'accès à ces connaissances produit de meilleurs résultats de recherche, plus probables au profit de la communauté. Cette reconnaissance et cette inclusion de l'expertise communautaire « ont également pour effet de diminuer la relation hiérarchique entre les chercheurs formés à l'université et les communautés avec lesquelles ils travaillent²¹ ».

En raison de la participation de la communauté tout au long du processus, la RPC se soucie également d'équilibrer la rigueur académique avec la livraison de résultats pratiques, en fusionnant la recherche avec l'engagement communautaire, ce qui est une force de la méthode.

La nature inclusive des projets RPC peut poser un défi et « presque tous les projets RPC contemporains s'attaquent au moins implicitement aux questions de pouvoir tout en s'engageant dans des projets axés sur des solutions qui abordent des questions d'intérêt communautaire²² ». Un autre défi de la recherche inclusive est qu'une consultation approfondie avec plusieurs partenaires rend ces projets longs et donc plus coûteux que par d'autres approches.

En envisageant les défis et les possibilités de la recherche participative communautaire, notre équipe a décidé que lorsqu'elle étudiait un sujet aussi délicat, tabou et caché que celui de la violence conjugale dans l'Église au Québec, une approche participative telle que la RPC était essentielle. De plus, Direction Chrétienne²³, l'organisation qui a implanté le projet Rapha, est particulièrement bien placée pour faciliter une recherche participative communautaire de par son

¹⁹ Idem.

²⁰ Duke, p.3.

²¹ Duke, p.3.

²² Duke, p.6.

²³ www.direction.ca

identité œcuménique et son expertise en engagement communautaire et en projets collaboratifs. En existence depuis 1964, Direction Chrétienne est une équipe de praticiens en mission urbaine engagés envers l'ensemble de la mission de Dieu à Montréal et au Québec. Nous travaillons avec les congrégations locales et organismes sociaux à la transformation sociale et spirituelle de la vie des jeunes, des familles et de leurs communautés. Depuis ses débuts, Direction Chrétienne travaille de concert avec les diverses familles confessionnelles chrétiennes du Québec (catholiques, évangéliques et protestantes traditionnelles) ainsi qu'avec les instances communautaires, institutionnelles et municipales. Notre travail sur le terrain en engagement communautaire local nous donne une perspective unique sur le point d'intersection entre la foi chrétienne, la théologie pratique et les enjeux sociaux de nos villes et de notre province. Une survivante nous a approché en 2019 en nous demandant si on voulait aider dans la direction et l'animation du projet, et l'organisation a accepté l'invitation. Dans ce sens, c'est un réel projet mené par la communauté.

Lorsque nous avons réfléchi à la manière dont la communauté participerait à la recherche, nous devons d'abord déterminer quelles communautés seraient touchées par ce projet. Nous avons déterminé que nous devons inclure diverses communautés religieuses de différentes traditions chrétiennes au Québec – à la fois les dirigeants et des membres de l'Église – ainsi que les survivantes de violence conjugale. Ces communautés ont été incluses de différentes manières tout au long du projet, notamment en tant que membres d'un comité consultatif communautaire, communautés consultées individuellement tout au long du projet de recherche, lectrices secondaires de l'enquête ou participantes à notre réseau de survivantes.

Nous avons pris plusieurs mesures pour assurer la participation de la communauté à ce projet de recherche. Premièrement, nous avons créé un comité consultatif communautaire formé d'experts locaux en matière de violence conjugale, de recherche et de l'Église au Québec. Les membres de ce comité se sont rencontrés sur une base mensuelle et ont été consultés tout au long du projet. Lors de ces rencontres mensuelles, l'équipe de recherche a été chargée de donner au comité une mise à jour du projet. Les membres ont été interpellés dans plusieurs prises de décision. Le comité consultatif a été consulté sur le nom du projet de recherche, le logo et l'image de marque du projet, le vocabulaire employé, le contenu de l'enquête, la stratégie de diffusion de l'enquête,

le formulaire de consentement éclairé des participants à l’entrevue, le contenu de l’entrevue et les guides des groupes de discussion, la stratégie de recrutement des participants aux entretiens et aux groupes de discussion, les pratiques et la politique de sécurité pour les entrevues ainsi que le processus de certification d’éthique auprès du Community Research Ethics Office (CREO). Le comité consultatif a également bénéficié d’un premier regard sur les résultats de la recherche tout au long du processus d’analyse des données et a été invité à participer à l’élaboration des conclusions et des recommandations ainsi qu’à aider à la diffusion des résultats de l’étude. De cette façon, notre comité consultatif a fonctionné comme un CCC (Conseil communautaire consultatif) de ce projet. Un CCC est essentiel aux projets de recherche participative communautaire et joue un rôle majeur dans leur succès, puisqu’ils représentent généralement la communauté dans ces études et assurent ainsi une surveillance sur tous les aspects du processus de recherche, y compris la conception de l’étude, les protocoles d’échantillonnage et de recrutement et la diffusion des résultats²⁴.

Les membres de notre comité consultatif ont été sélectionnés pour assurer une représentation œcuménique, de genre et linguistique et fonctionner comme passerelles vers des connaissances spécialisées ou comme accès aux communautés marginalisées. Les membres de notre comité consultatif étaient à la fois protestants et catholiques, anglophones et francophones, et même si le comité était majoritairement féminin, il y avait aussi un homme. Les membres de notre comité consultatif comprenaient un sociologue, des psychothérapeutes actifs et retraités, des travailleurs sociaux, une infirmière, une intervenante en santé sexuelle, une agente pastorale et des dirigeantes de refuges pour femmes.

c. Méthodologie pour la création et l’analyse du sondage

Afin de déterminer les perspectives, les attitudes et les expériences des pratiquants du Québec, une enquête quantitative a été réalisée au moyen d’un sondage. L’enquête a été rédigée avec l’aide d’un comité de rédaction formé du responsable de l’étude du projet, du chercheur principal, d’un universitaire en santé publique et d’un statisticien. Le contenu de l’enquête a été fortement

²⁴ Duke, p.1.

inspiré par les travaux d'Aune et Barnes²⁵, dont l'enquête menée dans la région de Cumbria au Royaume-Uni a servi d'exemple au travail que nous cherchions à accomplir dans cette phase de recherche²⁶.

La première ébauche du sondage a ensuite été présentée au comité consultatif communautaire pour approbation. À la suite de l'approbation du comité consultatif, le sondage a été envoyé à huit lecteurs secondaires à l'extérieur de l'organisation. Des précautions ont été prises pour garantir la différence sur le plan de l'âge, du sexe et de la race des lecteurs secondaires afin d'assurer une représentation diversifiée dans les commentaires. Après les commentaires et les modifications des lecteurs secondaires, l'approbation du comité consultatif et l'approbation éthique du Bureau d'éthique de la recherche communautaire, l'enquête finale en anglais a ensuite été traduite en français. L'enquête a été rendue disponible en anglais et en français dans Survey Monkey à l'automne 2022, avec des versions espagnole, chinoise et arabe disponibles en 2023. L'enquête comprend 45 questions, une possibilité d'ajouter des commentaires aux chercheurs et des questions ouvertes pour l'ajout de détails qualitatifs. L'enquête s'est clôturée le 20 juin 2023, et les résultats ont ensuite été analysés par notre comité de statistiques avec le logiciel Stata²⁷.

d. À qui s'adressait le sondage

Toute personne de 18 ans et plus résidant au Québec et s'identifiant comme chrétien.ne pouvait répondre au sondage. Bien qu'une personne ayant eu une expérience de violence conjugale aurait été certainement plus interpellée par le sondage, les outils promotionnels indiquent clairement qu'une répondante **n'avait pas besoin d'avoir vécu cette problématique pour prêter sa voix au sondage**. Une répondante n'avait point besoin d'être citoyenne canadienne ou résidente permanente.

²⁵ Aune, Dr. Kristen et Barnes, Dr. Rebecca, « In Churches Too : Church Responses to Domestic Abuse-a case study of Cumbria », Centre for Trust, Peace & Social Relations, Coventry University and the Department of Criminology at the University of Leicester en collaboration avec Restored UK et les Churches Together à Cumbria, mars 2018.

²⁶Nous avons obtenu la permission de Dr. Barnes de se servir du contenu de l'enquête Cumbria afin de formuler nos questions de sondage pour Rapha.

²⁷ Analyse des statistiques réalisée par Laurianne Debanné et Bruno Désorcy.

Pareillement, l'équipe de Rapha a fait de grands efforts pour promouvoir le sondage auprès d'une diversité de communautés sur le plan confessionnel, régional, générationnel et culturel. Le sondage a été traduit en cinq langues (français, anglais, arabe, chinois et espagnol) et a été distribué en ligne et en version imprimée.

L'équipe de Rapha a eu le soutien de plusieurs familles d'églises, de diocèses, de paroisses et de communautés locales pour la promotion du sondage. Notamment, Radio Ville-Marie²⁸, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec²⁹, le Balado Pub Socratique³⁰ et le Anglican Journal³¹ ont tous offert de la visibilité au sondage. Direction Chrétienne a aussi fait appel à son réseau de collaborateurs, de partenaires et de sa liste d'envoi au Québec afin d'obtenir une réponse aussi ambitieuse que possible.

Nous avons recueilli 503 réponses valides pour l'enquête. En comparaison, l'étude d'Aune et de Barnes en 2018 a recueilli 438 réponses valides³², l'étude de Turn the Tide réalisée par la University of Chester en 2021 a recueilli 192 réponses valides³³, et l'enquête de terrain de Selon a récolté 635 réponses³⁴.

e. Degré de confiance

Pour cette étude, nous avons recueilli l'opinion de cinq cent trois (n=503) personnes résidant au Québec sur quarante-deux questions liées à la problématique de la violence conjugale et domestique. Cette enquête par questionnaire a été réalisée auprès de répondants issus de ménages

²⁸ Foi et Turbulences, Radio Ville-Marie, émission du 9 mars 2023 (<https://presence-info.ca/article/balado/foi-et-turbulences/radio-femmes-minoritaires-femmes-en-eglise-violence-conjugale/>)

²⁹ Évènement du 6 décembre 2022, « Temps de prière pour les femmes victimes de violence », évènement virtuel.

³⁰ Pub Socratique, Convergence Québec, 11 mars 2022, (<https://player.captivate.fm/episode/08a15e53-bce0-4bf5-8f64-b1346e186010>)

³¹ Simunic, Emily, « Rapha Québec Research Project », Anglican Montreal, décembre 2022, p.10.

³² Aune, Dr. Kristen et Barnes, Dr.Rebecca, p.5.

³³ Turn the Tide : Developing understanding and effective responses to domestic abuse in Christian faith communities. [<https://www1.chester.ac.uk/news/research-highlights-need-church-leaders-support-domestic-abuse-survivors>] (consulté le 10 octobre 2023)

³⁴ Selon, Murielle, « La violence conjugale dans les églises évangéliques en France : la comprendre pour agir », Paris : L'Harmattan, 2022.

où l'appartenance à une communauté religieuse de confession chrétienne reste un marqueur identitaire important. Les répondants sont de confession catholique, protestante ou évangélique.

Avec ce nombre de répondants, nous pouvons estimer que les résultats de ce sondage reflètent l'opinion de la population de confessions chrétiennes au Québec avec une marge d'erreur de quatre points de pourcentage selon un degré de confiance de 95 %.

Plus concrètement, cela signifie qu'en fonction du nombre de personnes qui ont rempli le questionnaire, nous pouvons atteindre un degré de représentativité élevé dans une collectivité beaucoup plus large, tout en prenant en compte des paramètres précis. Par exemple, à la question suivante : « Pensez-vous que la violence conjugale est un phénomène répandu dans les églises au Québec ? », 43 % (42,8 %) des répondants sont en accord avec cette affirmation. Si l'on désire transposer cette proportion à l'échelle populationnelle, c'est-à-dire procéder à l'inférence statistique avec un degré de confiance élevé, cela permet d'affirmer que la réponse à cette question obtiendrait le même pourcentage, soit 43 %, avec une variation de plus quatre points, ou de moins de quatre points.

En résumé, si nous posons la même question aux 5 182 895 personnes³⁵ (voir la note ci-dessous) qui s'identifient au christianisme au Québec en 2021, de 39 % à 47 % d'entre eux (soit $43\% + 4 = 47\%$ et $43\% - 4 = 39\%$), répondent qu'ils sont aussi en accord à la même question, selon un degré de précision de 95 %. Lorsque l'on rapporte les résultats d'un sondage dans les médias, le même degré de précision de 95 % est le plus souvent exprimé sur le plan de la fréquence, c'est-à-dire 19 fois sur 20 (qui est le standard utilisé en statistique par les firmes de sondage).

f. Éthique

Le projet Rapha est encadré et accompagné par le Community Research Ethics Office – CREO, le Bureau d'éthique de la recherche communautaire, situé en Ontario. Cet organisme, porté principalement par des bénévoles du milieu de la recherche académique et gouvernementale,

³⁵ Les données sur la religion sont basées sur l'auto-déclaration des ménages lors de l'Enquête nationale sur les ménages canadiens (ENM) au recensement de 2021.

Source : Statistique Canada (2021) *Enquête nationale sur les ménages canadiens* (ENM), Recensement de la population canadienne, 2021.

accompagne des organisations sans but lucratif et communautaires qui mènent des études et des enquêtes sur le terrain. Le mandat du CREO se trouve ci-dessous :

La recherche est de plus en plus menée par des organismes sans but lucratif, des gouvernements, des consultants indépendants, des organismes communautaires, des chercheurs communautaires et autres. Contrairement aux établissements qui ont un protocole d'accord avec l'une des trois agences de recherche fédérales, les chercheurs communautaires ne peuvent pas avoir accès aux comités d'éthique de la recherche institutionnels. Ils sont cependant toujours soucieux de maintenir des normes éthiques en matière de recherche qui contribuent à garantir qu'aucun préjudice ne soit causé à ceux qui choisissent de participer à leurs recherches.

C'est cette nécessité de maintenir des normes éthiques dans la recherche communautaire qui a conduit à la création du Bureau d'éthique de la recherche communautaire (CREO). Nous sommes là pour aider les chercheurs et leurs sponsors à comprendre les principes et les exigences énoncés dans l'Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains – EPTC 2 (2018)³⁶. Nous y parvenons en procédant à des examens éthiques des propositions de recherche, en participant à des consultations sur les questions éthiques qui se posent

³⁶ L'Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC ou la Politique) est une politique commune des trois organismes de recherche fédéraux : le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), aussi appelés « les Organismes ».

La Politique exprime l'engagement constant des organismes envers la population canadienne à promouvoir la conduite éthique de la recherche avec des êtres humains. Elle se fonde en partie sur des normes éthiques reconnues à l'échelle internationale, qui peuvent toutes dans une certaine mesure aider à guider la façon dont les chercheurs canadiens effectuent de la recherche avec des êtres humains, au Canada ou à l'étranger.

Source : Gouvernement du Canada, « Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains – EPTC 2 (2018) », [\[https://ethics.gc.ca/fra/policy-politique_tcps2-eptc2_2018.html\]](https://ethics.gc.ca/fra/policy-politique_tcps2-eptc2_2018.html), consulté le 2 octobre, 2023.

lorsque les chercheurs se préparent à entreprendre leur travail et en organisant des ateliers éducatifs pour les chercheurs et les organisations qui entreprennent des recherches à l'appui de leurs programmes et services³⁷.

L'équipe de recherche de Rapha a rempli toutes les conditions nécessaires afin d'obtenir les lettres d'approbation du comité d'éthique de CREO pour la Phase 1 du projet. Les items analysés par le CREO incluent l'enquête par questionnaire, l'argumentaire sur la nécessité d'entamer une telle démarche, les outils promotionnels et les procédures de protection de l'anonymat.

La participation des répondantes était entièrement anonyme et sans rémunération. L'objectif et la nature de l'enquête étaient clairement stipulés. Des définitions de la violence conjugale et des numéros de téléphone pour ressources d'entraide étaient affichés dans le sondage, et un bouton de sortie rapide se trouvait dans le sondage en ligne.

Partie 2 – Analyse des résultats

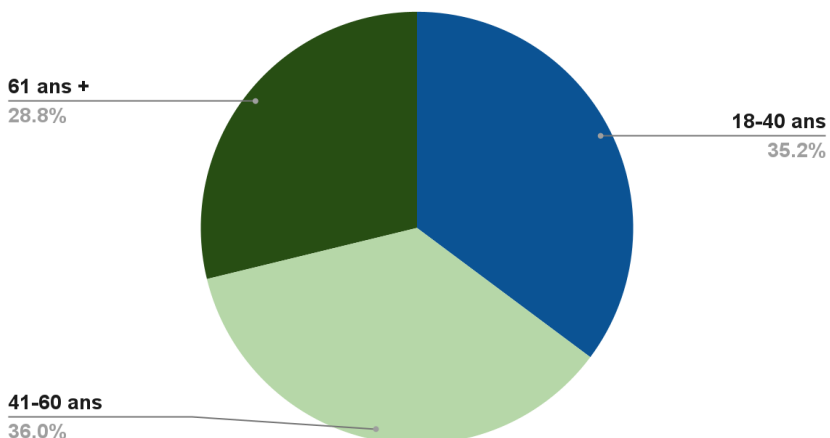
1. Qui sont les répondantes ?

a. Âge et sexe

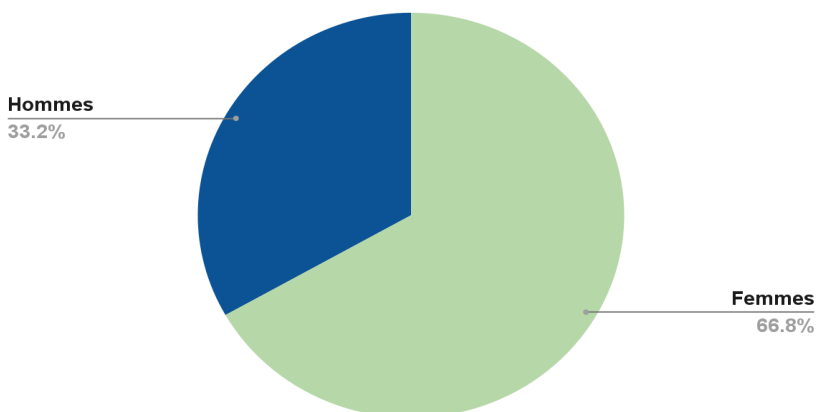
Nous avons reçu 503 réponses admissibles. Rappelons que toute personne s'identifiant comme chrétienne et résidant au Québec pouvait répondre au sondage. Cela signifie que pas toutes les répondantes ont forcément une expérience de violence conjugale. Les trois groupes d'âge sous lesquels les répondants de l'enquête Rapha ont été associés correspondent au profil démographique de la population québécoise au recensement de 2021. L'échantillon a été comparé à l'aide d'une méthode statistique commune (Test t de Student ou *t-test*) avec la population de référence (N*) et un degré de précision standardisé ($p=0,05$). De plus, l'échantillon Rapha a aussi été comparé en fonction du sexe des répondantes et la variable « violence vécue », analysé selon une répartition binaire (1=OUI ; 2=NON). Ces comparaisons en sous-groupes ont aussi démontré un degré de cohésion élevé avec les données populationnelles. Au sein de l'échantillon qui a répondu à l'enquête RAPHIA (les résultats du présent questionnaire), il y avait 331 femmes (67 %) et 171 hommes (33 %).

³⁷ « Ethics and community research », [<http://www.communityresearchethics.com/background/>], consulté le 2 octobre 2023.

Distribution des âges



Sexe des répondants



b. Origines, cultures et langues

Selon l'Institut de la statistique du Québec, « la part des personnes, issues de minorités visibles dans la population québécoise, âgée de 15 à 64 ans a augmenté de plus du double en 20 ans : elle est passée d'environ 7 % en 2001 à près de 18 % en 2021³⁸ ». Vingt-trois p.cent des répondantes sont issues d'une collectivité racisée. Vingt-six p. cent des répondantes de l'enquête Rapha sont

³⁸ "Principales caractéristiques des personnes issues de minorités visibles au Québec", Institut de la statistique du Québec, 18 juillet 2023 (<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/portrait-minorites-visibles-marche-travail-quebec-2021-aperçu#>) [consulté le 23 octobre 2023].

nées hors du Canada, tandis que ce pourcentage se trouve à 20 % dans la population canadienne en général³⁹. Parmi les répondantes, nous retrouvons 44 % d'anglophones, ce qui représente une proportion plus large que la population anglophone au Québec qui oscille autour de 14 % (85 % de la population étant francophone et le bilinguisme se situant à 44,5 %)⁴⁰.

Au Québec, la violence conjugale et domestique est une problématique qui nécessite une attention particulière aux facteurs culturels et sociaux. Cependant, la sensibilité à l'égard de ces facteurs ne peut pas servir de justification concernant le recours à la violence à l'égard d'un conflit entre « partenaire intime » ou entre « membres de la famille immédiate ». Le Code criminel canadien sanctionne tous les actes de violence envers autrui et ce, peu importe le contexte (voir la note ci-dessous⁴¹). C'est-à-dire que la violence commise dans la vie privée (relations de couple ; ménages ; rapports familiaux ; ou liens entre amis) est assujettie de la même façon que la violence perpétrée dans l'espace public (à l'église; en milieu du travail, en milieu scolaire; dans les commerces ou dans la rue).

Il est important de noter que dans l'enquête Rapha, il n'y a pas de corrélation importante entre les expériences vécues de violence conjugale et l'appartenance à une minorité visible ou à une collectivité racisée. Autrement dit, il n'y a pas de surreprésentation de personnes racisées parmi les répondantes qui s'identifient comme victimes de violence conjugale. Dans l'enquête Rapha, l'arrière-plan culturel, linguistique ou ethnique n'est pas un facteur d'identification.

Toutefois, les variables culturelles et sociales deviennent des facteurs prépondérants dès qu'il s'agit d'accompagner les victimes de violence conjugale. C'est pourquoi il est possible de mesurer l'efficacité d'une intervention selon les résultats qu'elle produit en fonction de

³⁹ « Qui sont les immigrants ? », Ici Radio Canada, 1er septembre 2022, (<https://ici.radio-canada.ca/rci/fr/nouvelle/1853659/immigration-canada-identite-integration>) [consulté le 2 novembre 2023].

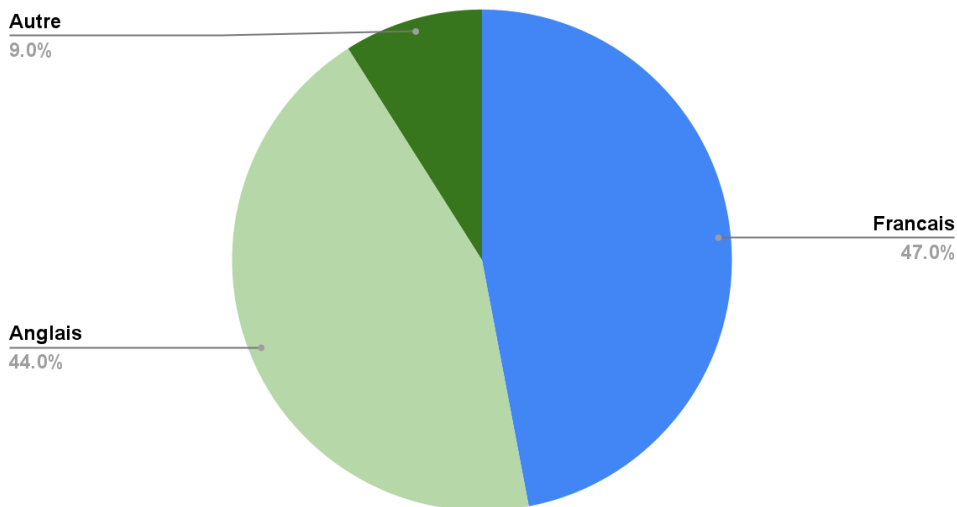
⁴⁰ « Statistiques sur les langues officielles du Canada », Patrimoine canadien, Gouvernement du Canada, 26 novembre 2019, (<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/publications/statistique.html>) [consulté le 23 octobre 2023].

⁴¹ Il est important de souligner que ce document ne reflète que les grandes lignes de la prise en charge des victimes de violence conjugale et domestique. Toutefois, ce document ne remplace pas les directives cliniques ou juridiques, telles que les services en CLSC, l'intervention policière et le cadre juridique que prévoit le Code criminel canadien.

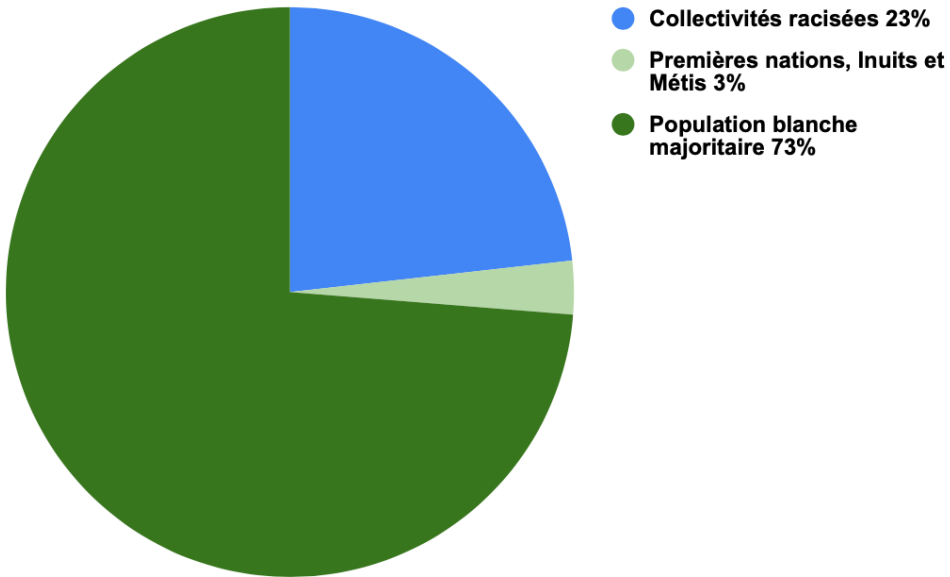
paramètres culturels dans les efforts déployés par un organisme de santé publique ou un OSBL communautaire. Par exemple, des valeurs axées sur d'autres références, les coutumes relatives à l'organisation de la famille, les dynamiques interpersonnelles, etc.

Les présents graphiques ne représentent que trois aspects de la diversité culturelle qui, elle, en compte beaucoup plus. Par exemple, en milieu urbain, comme dans la région de Montréal, il existe plusieurs programmes d'aide comportant des équipes d'intervenants formés pour reconnaître les distinctions culturelles et sociales de la violence conjugale et domestique. Encore une fois, il demeure primordial pour les différentes communautés chrétiennes du Québec d'établir des partenariats avec des organismes qui visent le bien-être des individus et des collectivités plus vulnérables.

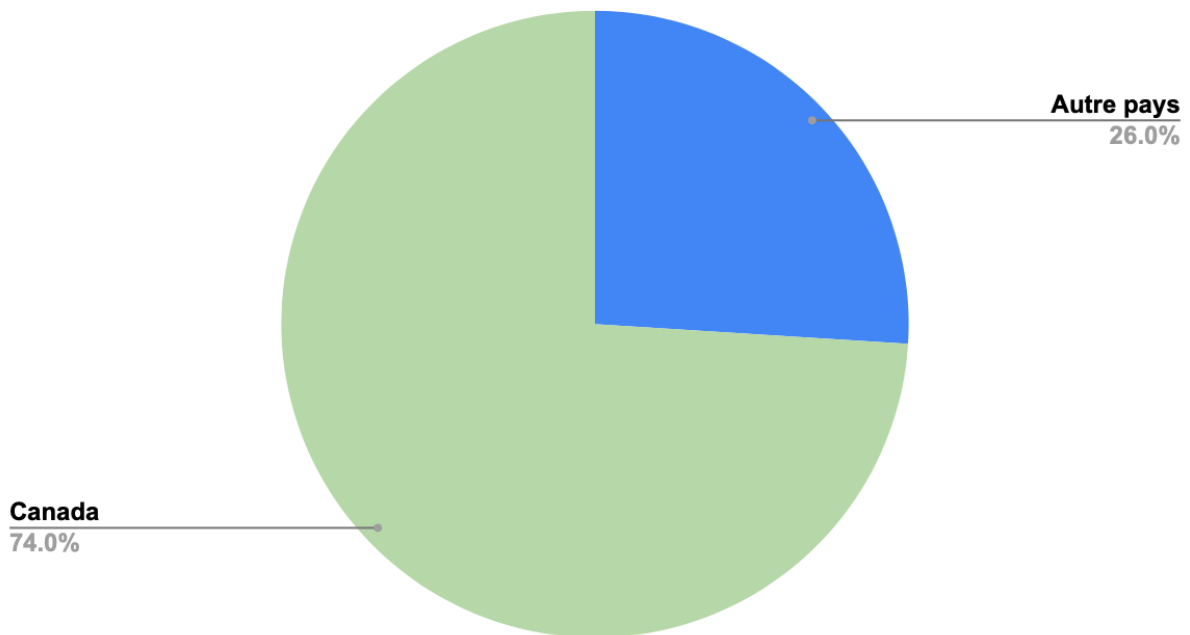
Premières langues



Perceptions culturelles



Lieux de naissance



c. Scolarisation et lieu de résidence

Ces deux variables « niveaux de scolarité » et « lieux de résidence » comptent parmi les plus importants facteurs qui composent différents types d'indice qui permettent de mesurer, de façon comparative, l'état des conditions de vie selon plusieurs échelons socio-spatiaux à la fois (p.ex.: un quartier, une ville ou une région ; une province, une nation ; un pays ou une zone continentale, etc.) Cependant, analysés individuellement, ces facteurs ne peuvent éclairer, en tout ou en partie, la problématique de la violence conjugale et domestique. Au mieux, certaines corrélations simples peuvent être établies, mais elles n'expliquent pas les différences entre les cas semblables.

Dans l'enquête Rapha, l'exemple le plus probant de cette difficulté repose sur la comparaison entre les répondants qui présentent des niveaux de scolarité identiques. Nous l'avons entendu à maintes reprises : « Personne n'est à l'abri de la violence conjugale. On retrouve de la violence conjugale à tous les âges de la vie, dans toutes les classes socio-économiques et dans toutes les communautés culturelles ou religieuses.⁴² » Des femmes ayant un niveau de scolarité identique, par exemple collégial, ne présentent pas un taux de victimisation plus élevé que celles qui ont réalisé des études universitaires. Dans l'enquête Rapha, cette réalité tient. Parmi les femmes victimes en général dans l'enquête, le fait d'être plus éduquées (niveau universitaire 1er, 2e et 3e cycles) ne présente pas d'emblée un facteur de protection.

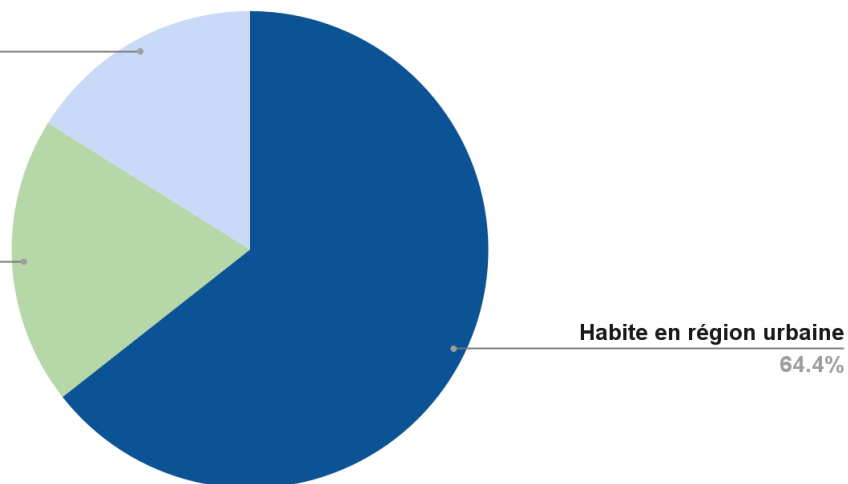
Toutefois, en posant ces deux questions (scolarité et lieu de résidence), cela nous permet de vérifier si l'influence combinée de ces variables est un facteur de prédiction relatif à la violence. Nous discuterons davantage des résultats des variables combinées à la section 4.e "Mieux comprendre le parcours social des victimes de violence conjugale".

⁴² « Faits saillants concernant la violence conjugale », Institut national de santé publique du Québec, octobre 2016 (<https://www.inspq.gc.ca/violence-conjugale/faits-saillants>) [consulté le 23 octobre 2023].

Région d'habitation

Habite en région rurale
16.1%

Habite en région peri-urbaine
19.5%

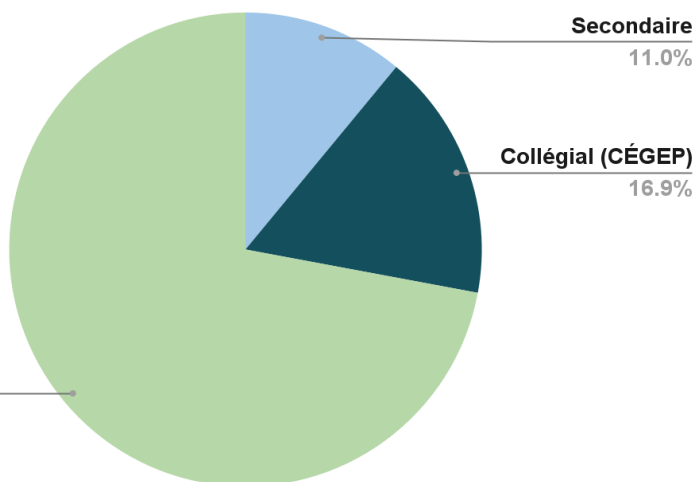


Niveau de scolarité

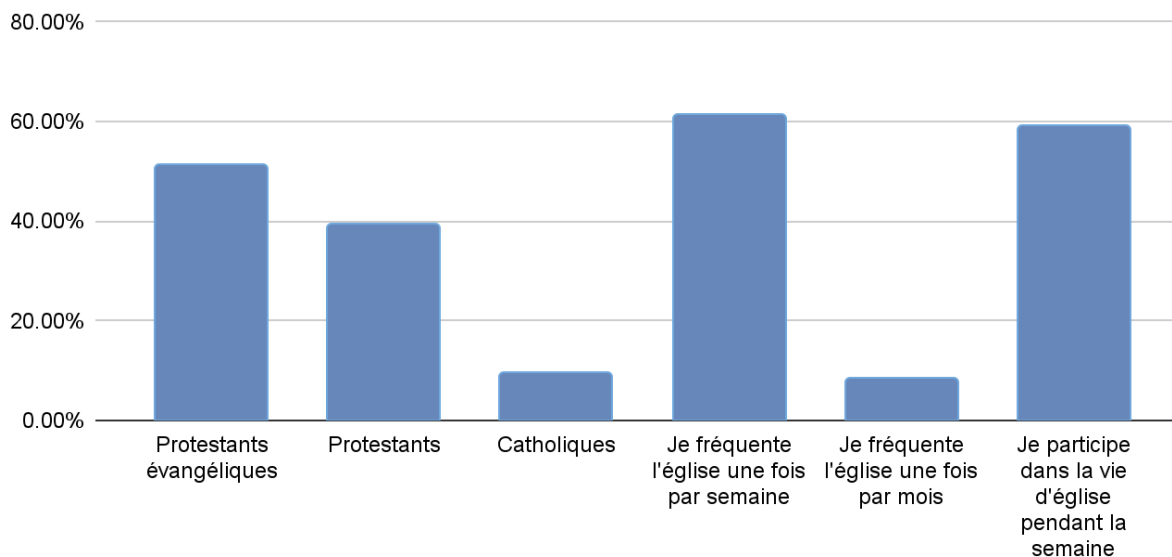
Secondaire
11.0%

Collégial (CÉGEP)
16.9%

Universitaire
72.1%



Affiliation religieuse et vie d'Église



d. Affiliation religieuse et vie d'Église

Les répondantes du sondage Rapha s'identifient comme étant des chrétiens et des chrétiennes et la majorité (61 %) fréquentent une église, une paroisse ou une communauté locale une fois par semaine. Environ 8 % fréquentent l'église une fois par mois, et environ 58 % des répondantes participent à la vie d'église (groupes sociaux, études bibliques, comités ou la fabrique) pendant la semaine. Nous pouvons conclure que la vaste majorité des répondantes sont des personnes se trouvant sur les bancs d'église le dimanche. Cela reflète les stratégies promotionnelles de Rapha lors de la distribution du sondage.

2. Attitudes et perceptions de la violence conjugale parmi les répondants.

a. Compréhension du problème de la violence conjugale au Québec et dans les communautés chrétiennes québécoises.

Ci-dessous se trouve une grille des réponses à une série d'énoncés dans l'enquête afin de mieux comprendre les perceptions et l'évaluation de la problématique de la violence conjugale parmi les répondants. Nous pouvons constater qu'une majorité de répondantes pensent que la violence conjugale est un phénomène répandu au Québec (64 % sont tout à fait d'accord ou d'accord). Par contre, les répondants.tes semblent moins certains concernant la réalité dans l'Église au Québec ou encore dans leur propre paroisse. Les réponses « incertaines » étaient plus importantes aux

énoncés « la violence conjugale est un phénomène répandu dans les églises de confession chrétienne au Québec » (40 % étaient incertains) et « la violence conjugale représente un défi important pour l'église ou la paroisse que je fréquente » (34 % incertains).

Quant à l'énoncé « je connais une personne dans ma communauté de foi qui a été victime de violence conjugale », 67 % des répondants ont indiqué connaître une ou plusieurs personnes. Ces résultats sont très près des données de l'enquête réalisée en 2021 par la Fondation canadienne des femmes qui rapporte « qu'environ les deux tiers (64 %) des Canadiens et des Canadiennes connaissent une femme qui a fait l'objet de violence physique, sexuelle ou psychologique⁴³. »

Plus d'un tiers des répondantes ont auto-déclaré avoir vécu de la violence conjugale, et plus de deux tiers des répondants connaissent quelqu'un dans leur communauté de foi qui est victime de violence conjugale. Les faibles taux de réponses « d'accord ou tout à fait d'accord » sur le constat de la problématique de la violence conjugale dans les communautés de foi (paroisse ou église locale) peuvent s'expliquer par le manque de visibilité de la problématique, le peu d'attention accordée par les paroisses à l'enjeu et à la nature encore taboue entourant la violence conjugale.

Tableau : énoncés sur les perceptions sur la violence conjugale et l'Église au Québec	
« La violence conjugale est un phénomène répandu au Québec. »	Proportion (%)
Tout à fait d'accord et d'accord	64 %
Tout à fait en désaccord ou en désaccord	5,5 %
Incertain	22 %
N'a pas répondu à la question	8 %

⁴³ « Un nouveau sondage révèle que peu de gens au Canada se sentent bien préparés pour soutenir une personne aux prises avec la violence fondée sur le genre », Fondation canadienne des femmes, 5 novembre 2021, (<https://canadianwomen.org/fr/blog/un-nouveau-sondage-revele-que-peu-de-gens-au-canada-se-sentent-bien-prepares-pour-soutenir-une-personne-aux-prises-avec-la-violence-fondee-sur-le-genre/>) [consulté le 9 novembre 2023].

« La violence conjugale est un phénomène répandu dans les églises de confession chrétienne au Québec. »	
Tout à fait d'accord et d'accord	43 %
Tout à fait en désaccord ou en désaccord	10 %
Incertain	39,5%
N'a pas répondu à la question	8 %
« La violence conjugale représente un défi important pour l'église ou la paroisse que je fréquente. »	
Tout à fait d'accord et d'accord	31 %
Tout à fait en désaccord ou en désaccord	26 %
Incertain	34 %
N'a pas répondu à la question	8 %
« Je connais une personne dans ma communauté de foi qui a été victime de violence conjugale. »	
Oui/oui, plusieurs	67 %
Non	26 %
Incertain	6,5 %

b. Le désir des chrétiens pour une sensibilisation et l'éducation : un mandat pour l'Église.

À l'énoncé « les enjeux de la violence conjugale doivent être abordés publiquement à l'église ou dans ma paroisse », et à la question : « Pensez-vous que votre église (paroisse/communauté locale) doit faire plus pour sensibiliser ses membres à l'enjeu de la violence conjugale ? », les répondants ont confirmé par « oui » et « tout à fait d'accord ou d'accord », 83 % et 73 % respectivement.

À l'énoncé « mon église (communauté locale/paroisse) a pris des mesures pour sensibiliser ses membres à la violence conjugale », seulement 17 % des répondants ont confirmé que cela était le

cas. C'est un faible pourcentage, certes. Or, les questions concernant les aptitudes des leaders à intervenir adéquatement à des crises comportant de la violence conjugale révèlent que 46 % des répondants croient que leurs leaders peuvent intervenir auprès des autorités policières en cas de crise, et 42 % croient que leurs leaders sont aptes à intervenir adéquatement avec les services sociaux en cas de crise de violence conjugale. Cela démontre une certaine confiance dans les leaders ecclésiaux, malgré le fait que les églises ou les paroisses ne sensibilisent pas aux enjeux à l'heure actuelle.

Nous pouvons conclure, à partir de ces énoncés, que les chrétiens de notre échantillon désirent aborder les enjeux de la violence conjugale. Ils veulent sensibiliser leurs communautés de foi à la problématique de la violence conjugale, et ce, ouvertement et en public.

Tableau : désirs et mandats exprimés	
Pensez-vous que votre église (paroisse/communauté locale) doit faire plus pour sensibiliser ses membres à l'enjeu de la violence conjugale ?	
Oui	73 %
« Les enjeux de la violence conjugale doivent être abordés publiquement à l'église ou dans ma paroisse. »	
Tout à fait d'accord et d'accord	83 %
« Mon église (communauté locale/paroisse) a pris des mesures pour sensibiliser ses membres à la violence conjugale. »	
Tout à fait d'accord et d'accord	17 %
Tout à fait en désaccord ou en désaccord	52 %
Incertain	23 %
Pas de réponse	8 %
« Les leaders de ma communauté chrétienne sont aptes à intervenir auprès des autorités policières et à collaborer adéquatement avec elles pendant des crises comportant de la violence conjugale. »	

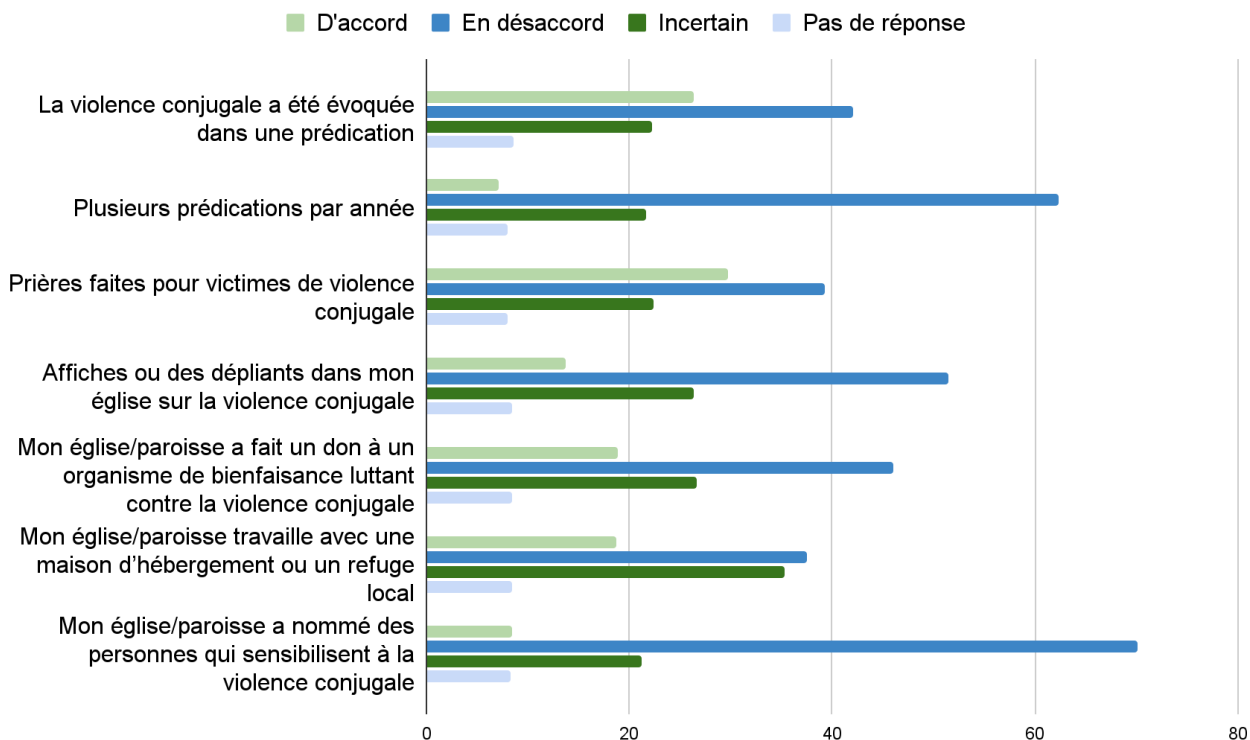
Tout à fait d'accord et d'accord	45 %
Tout à fait en désaccord ou désaccord	15 %
Incertain	31 %
Pas de réponse	8 %
« Les leaders de ma communauté chrétienne sont aptes à intervenir auprès des services de santé et sociaux et à collaborer adéquatement avec eux pendant des crises comportant de la violence conjugale. »	
Tout à fait d'accord et d'accord	42 %
Tout à fait en désaccord ou en désaccord	18 %
Incertain	32 %
Pas de réponse	8 %

3. Questions sur les pratiques et la culture dans les églises ou paroisses sur la violence conjugale et sa prévention.

a. Les pratiques ou mesures actuellement en place

Nous avons posé plusieurs questions afin de cerner quelles mesures ou actions ont été prises par les églises et paroisses pour prévenir la violence conjugale ou sensibiliser à ses enjeux et de contrer ses effets. Parmi les actions les plus prévalentes se trouvent des « prières pour victimes de violence conjugale » (30 % sont d'accord que cela prenait lieu dans leur communauté), et « la violence conjugale a été évoquée dans une prédication » (27 % sont d'accord que cela a pris lieu une fois dans leur communauté). Par contre, des actions plus structurantes ou durables (par exemple, plusieurs prédications par année, des affiches ou dépliants offrant de l'information, ou une personne ressource nommée à la paroisse pour sensibiliser à la violence conjugale ou accompagner une victime ou une survivante) sont beaucoup moins présentes. En exprimant leur désaccord ou degré d'incertitude, la majorité des répondants ont indiqué que les actions de protection ou de sensibilisation sont manquantes dans leur église ou paroisse.

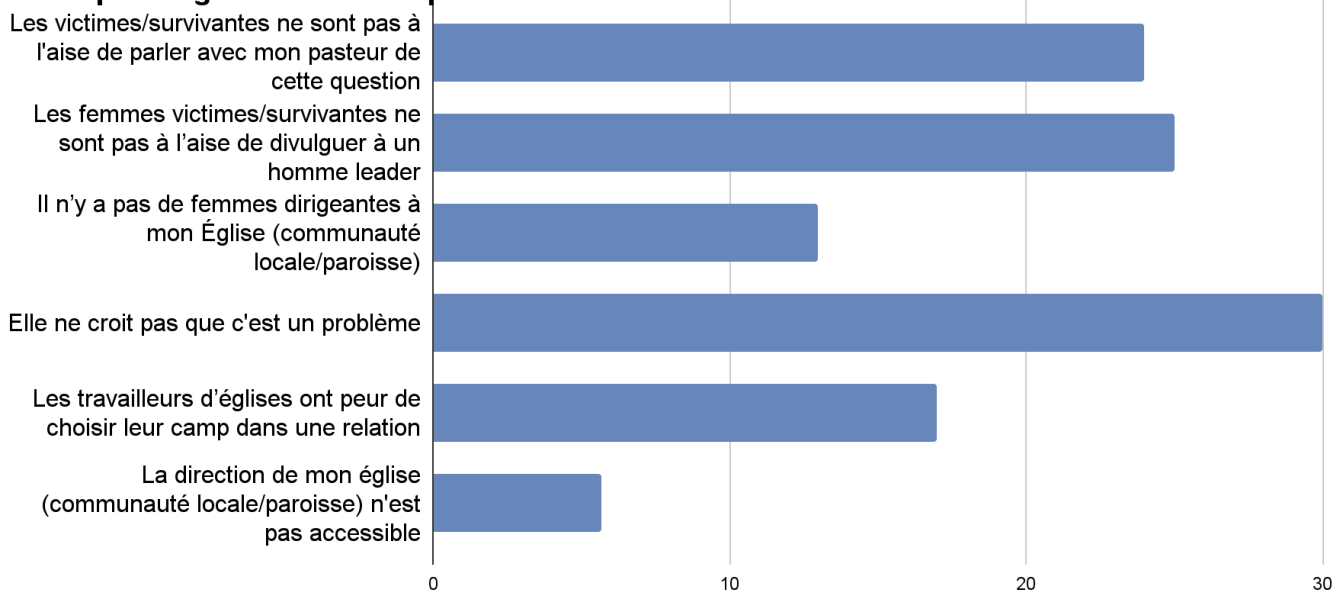
Que se fait dans votre église ou paroisse ?



b. Raisons pour lesquelles il y a des lacunes dans les mesures de sensibilisation ou de prévention dans la lutte contre la violence conjugale dans l'Église.

Les répondantes ne semblent pas bien cibler la raison ou les raisons pour lesquelles il y a des lacunes dans les mesures de sensibilisation ou de prévention dans la lutte contre la violence conjugale dans l'Église. La question suivante a été posée: "Si votre église ou paroisse ne prend pas davantage des mesures pour sensibiliser ou prévenir la violence conjugale, quelles sont, d'après vous, les raisons qui expliquent ces lacunes?" Aucun choix de réponses n'a suscité un grand appui des répondantes. Environ 30 % des répondantes estiment que les leaders de leurs églises « ne croient pas que c'est un problème » et 25 % des répondantes appuient les énoncés « les victimes/survivantes ne sont pas à l'aise de parler avec mon pasteur de cette question » et « les femmes victimes/survivantes ne sont pas à l'aise de divulguer à un homme leader ». Par contre, seulement 6 % des répondantes croient que les leaders de leur paroisse ou église locale ne sont pas accessibles.

Pourquoi l'Église ne fait-elle pas mieux?



4. Les voix des victimes

a. Données autodéclarées du statut de victime de violence conjugale

Dans l'enquête Rapha, 37 % des répondantes se sont identifiées comme victimes ou ayant été victimes de la violence conjugale (ou « occasionnellement victime de violence conjugale »). C'est à noter que c'est une autodéclaration, et qu'il n'y avait aucune question à savoir si cette expérience comportait une infraction criminelle ou si la répondante ou le répondant avait porté plainte aux autorités policières.

En comparaison, le gouvernement canadien rapporte les données auto-déclarées suivantes :

« Dans l'ensemble, 44 % des femmes ayant déjà été dans une relation avec un partenaire intime, soit environ 6,2 millions de femmes âgées de 15 ans et plus, ont déclaré avoir subi une forme de violence psychologique, physique ou

sexuelle dans le cadre d'une relation intime au cours de leur vie (depuis l'âge de 15 ans)⁴⁴. »

Prenant en compte les diverses statistiques soulevées par les autorités policières et les enquêtes de terrain au Québec et au Canada, **les chercheurs de Rapha n'ont aucune raison de croire que la violence conjugale est plus prédominante ou moins prédominante parmi les communautés chrétiennes au Québec qu'ailleurs en société.**

Tableau : « Je me considère victime de violence conjugale »	
	Se considère victime de violence conjugale
Échantillon complet	37 %
Femmes	38 %
Hommes	41 %

Dans l'enquête Rapha, 38 % des femmes s'identifient comme victimes de violence conjugale, 41 % des hommes s'identifient comme victimes de violence conjugale. Comment expliquer ces chiffres ? Rappelons le grand

écart entre les sexes parmi les répondants (n=503 répondants totaux, dont 331 femmes (67 %) et 171 hommes (33 %)). L'enquête avait des répondants auto-sélectionnés, donc un homme ayant vécu de la violence conjugale serait possiblement plus porté à y répondre, tandis qu'une femme ayant aucune expérience de violence conjugale serait néanmoins interpellée par l'étude, car le sujet touche à la condition féminine.

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les Nations Unies reconnaissent que la violence conjugale affecte les femmes d'une façon disproportionnée. En 2019 au Canada, environ 107 810 personnes âgées de 15 ans et plus qui ont été victimes de violence entre partenaires intimes (VPI), 79 % étaient des femmes⁴⁵. Il est toutefois vrai que les hommes peuvent être victimes de violence conjugale, et que les femmes peuvent exercer de la violence,

⁴⁴ « Fiche d'information : violence entre partenaires intimes », Gouvernement du Canada, 7 février 2022, <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/violence-fondee-sexe/violence-entre-partenaires-intimes.html>, [consulté le 23 octobre 2023].

⁴⁵ « Fiche d'information : violence entre partenaires intimes », Gouvernement du Canada, 7 février 2022, <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/violence-fondee-sexe/violence-entre-partenaires-intimes.html>, [consulté le 23 octobre 2023].

sous ses diverses formes, envers leurs conjoints. L'institut national de santé publique du Québec constate que « dans la documentation scientifique, il est reconnu que les femmes peuvent exercer de la violence envers leur conjoint. Par contre, même si les auteurs s'entendent pour dire que ce type de violence existe, le phénomène demeure encore peu connu et peu documenté⁴⁶ ». Les hommes représentent environ 20 % des victimes d'infractions en contexte conjugal au Québec⁴⁷. Certaines enquêtes portent à croire que les formes de violence exercées envers les hommes en contexte conjugal ne sont pas équivalentes « en ce qui concerne la gravité et l'intensité en comparaison avec celles commises par les hommes envers leur conjointe⁴⁸ ».

Étant donné le peu de recherches effectuées sur le phénomène de la violence conjugale vécue par les hommes au Québec, il est impossible pour l'équipe Rapha d'entreprendre une analyse plus poussée sur cette donnée.

b. Données auto-déclarées des expériences vécues de violence dans une relation intime

Une personne peut subir des actes de violence, et ce, à de multiples reprises au cours de sa vie, sans pour autant se considérer comme une victime. D'ailleurs, les autorités policières et les experts en santé publique notent la difficulté de l'auto déclaration dans le dressage des portraits en violence conjugale. En 2019, Statistique Canada constate que : « Dans l'ensemble, la grande majorité (80 %) des victimes de violence conjugale a déclaré que la violence subie n'avait pas été signalée à la police⁴⁹. » Les chiffres sont d'habitude très conservateurs. Voilà pourquoi nous avons estimé nécessaire de poser plusieurs questions à cet effet : une question séparée permettant l'auto déclaration (voir ci-dessus) et ensuite une série de questions sur des expériences vécues de violence dans une relation intime. Nous avons donné des définitions et des exemples de chaque

⁴⁶ « Faits saillants concernant la violence conjugale », Institut national de santé publique du Québec, octobre 2016 (<https://www.inspq.gc.ca/violence-conjugale/faits-saillants>) [consulté le 23 octobre 2023].

⁴⁷ Ministère de la Sécurité publique (2016). *Les infractions contre la personne commises en contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2014*. Québec : Direction de la prévention et de l'organisation policière, ministère de la Sécurité publique.

⁴⁸ « Faits saillants concernant la violence conjugale », Institut national de santé publique du Québec, octobre 2016 (<https://www.inspq.gc.ca/violence-conjugale/faits-saillants>) [consulté le 23 octobre 2023].

⁴⁹ Conroy, Shana, « La violence conjugale au Canada, 2019 », Statistique Canada, 6 octobre 2021 (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00016-fra.htm>) [consulté le 7 novembre 2023].

forme de violence au préalable. Ces définitions se trouvent dans le lexique de ce rapport. Lorsque nous calculons la totalité des répondantes qui ont vécu des expériences de violence dans une relation intime avec une partenaire, nous trouvons que 49 % de ceux-ci ont subi au moins une forme de violence dans leur âge adulte.

Question : subissez-vous ou avez-vous déjà subi l'une des formes suivantes de violence, d'abus ou d'agression dans une relation intime avec un.e partenaire ? *Même si cela ne s'est produit qu'une seule fois, cochez la case correspondante.*

Tableau : « Avez-vous déjà subi l'une des formes suivantes de violence ? »	
TOTAL qui ont coché « Oui » : N= 245	Total en pourcentage = 49 %

Ci-dessous sont les formes de violence selon les pourcentages de la totalité des répondants.tes. Dans le questionnaire d'enquête, des

définitions et des exemples de chaque forme de violence ont été fournis avant la question (les définitions et les exemples employés sont disponibles dans le lexique de ce rapport).

Nous constatons que les plus grandes formes de violences vécues sont verbales (42 %), issues d'un contrôle coercitif (31 %) et sexuelles (28 %). Il est à noter que la majorité des expériences dans chaque catégorie ont été vécues dans une relation d'il y a plus de cinq ans, quoique les « oui » dans les relations actuelles ou récentes (moins de cinq ans) ne sont pas négligeables.

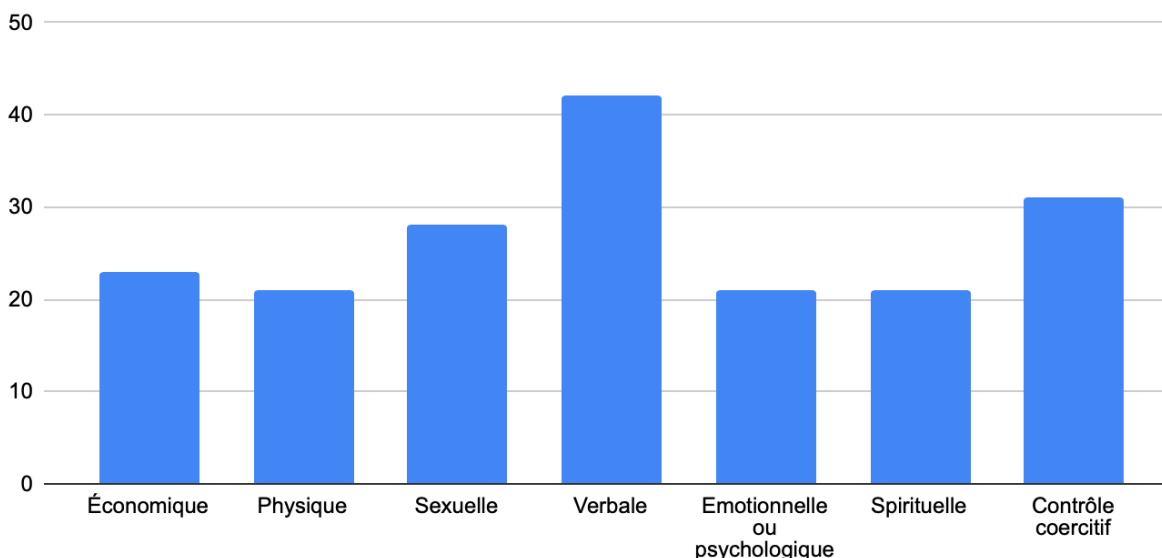
Il est également à noter que les violences verbales, spirituelles et issues d'un contrôle coercitif ont des plus hauts taux de réponses « incertaine ». Cela indique que la population a encore besoin d'être éduquée et sensibilisée sur ces formes de violence.

Tableau : répartition des formes de violence vécues	
Forme de violence : ÉCONOMIQUE	Nombre de répondants qui ont coché « oui »
Oui, dans une relation actuelle	n= 23
Oui, dans une ancienne relation (moins de cinq ans)	n= 20
Oui, dans une ancienne relation (plus de cinq ans)	n= 73

Incertain	n= 10
Total qui ont répondu « oui »	n= 116
Pourcentage sur les 503 répondants	23 %
Forme de violence : PHYSIQUE	Nombre de répondants qui ont coché « oui »
Oui, dans une relation actuelle	n= 14
Oui, dans une ancienne relation (moins de cinq ans)	n= 23
Oui, dans une ancienne relation (plus de cinq ans)	n= 70
Incertain	n= 10
Total qui ont répondu « oui »	n= 107
Pourcentage sur les 503 répondants	21 %
Forme de violence : SEXUELLE	Nombre de répondants qui ont coché « oui »
Oui, dans une relation actuelle	n= 49
Oui, dans une ancienne relation (moins de cinq ans)	n= 23
Oui, dans une ancienne relation (plus de cinq ans)	n= 70
Incertain	n= 28
Total qui ont répondu « oui »	n= 142
Pourcentage sur les 503 répondants	28 %
Forme de violence : VERBALE	Nombre de répondants qui ont coché « oui »
Oui, dans une relation actuelle	n= 49
Oui, dans une ancienne relation (moins de cinq ans)	n= 47
Oui, dans une ancienne relation (plus de cinq ans)	n= 117
Incertain	n= 32
Total qui ont répondu « oui »	n=213
Pourcentage sur les 503 répondants	42 %
Forme de violence : ÉMOTIONNELLE OU PSYCHOLOGIQUE	Nombre de répondants qui ont coché « oui »

Oui, dans une relation actuelle	n= 23
Oui, dans une ancienne relation (moins de cinq ans)	n= 20
Oui, dans une ancienne relation (plus de cinq ans)	n= 61
Incertain	n= 17
Total qui ont répondu « oui »	n= 104
Pourcentage sur les 503 répondants	21 %
Forme de violence : SPIRITUELLE	Nombre de répondants qui ont coché « oui »
Oui, dans une relation actuelle	n= 26
Oui, dans une ancienne relation (moins de cinq ans)	n= 18
Oui, dans une ancienne relation (plus de cinq ans)	n= 59
Incertain	n= 33
Total qui ont répondu « oui »	n= 103
Pourcentage sur les 503 répondants	20,5 %
Forme de violence : ISSUE D'UN CONTRÔLE COERCITIF	Nombre de répondants qui ont coché « oui »
Oui, dans une relation actuelle	n= 34
Oui, dans une ancienne relation (moins de cinq ans)	n= 30
Oui, dans une ancienne relation (plus de cinq ans)	n=90
Incertain	n=32
Total qui ont répondu « oui »	n= 154
Pourcentage sur les 503 répondants	31 %

Formes de violence vécues



c. Expériences de divulgation ou de dénonciation à l'Église : combien de personnes dénoncent et à qui ?

Environ 49 % des personnes s'identifiant comme victimes ont raconté leur expérience d'abus à quelqu'un dans leur paroisse ou leur église. En comparaison, dans l'enquête de terrain menée par Murielle Selon en 2022 auprès des chrétiens évangéliques en France, 66 % des femmes victimes de violence conjugale se sont confiées à une personne de confiance ou à un pasteur (ou aux deux) dans leur église. Dans l'étude Turn the Tide de 2021, 84 % des victimes de violence conjugale se sont confiées à une personne dans leur église ou paroisse. Nous remarquons donc une différence dans les expériences de divulgation dans ces diverses enquêtes, et si nous nous fions à l'échantillon Rapha, le Québec se démarque par sa discrétion. Il serait souhaitable de poursuivre la réflexion afin de savoir pourquoi cette marge de différence existe.

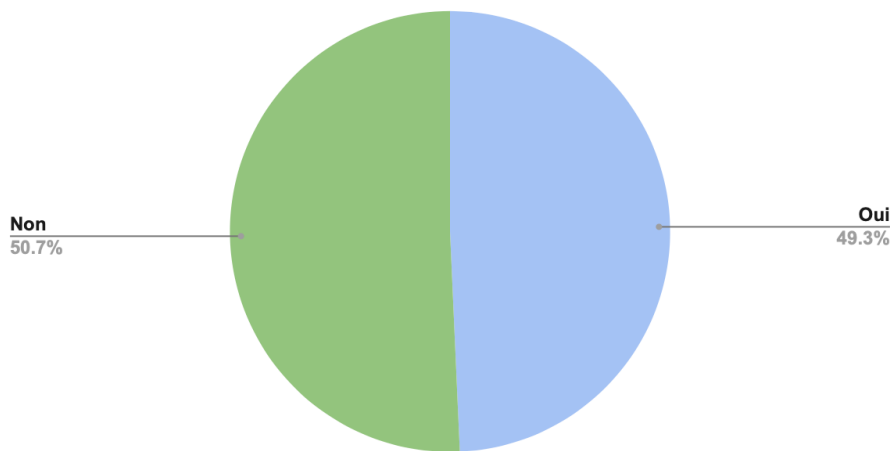
Parmi les personnes qui ont choisi de dénoncer leur expérience à une personne à leur église, la grande majorité d'entre elles se sont confiées à un leader. Notamment, 41 % ont divulgué leur expérience à un seul leader, 34 % auprès de plusieurs personnes, y compris des dirigeants, et

19 % à plusieurs leaders. Nous pouvons conclure à partir de ces données que les personnes jouant un rôle pastoral ou des leaders sont d'une très grande importance dans la réponse à des situations de violence conjugale pour les chrétiens.

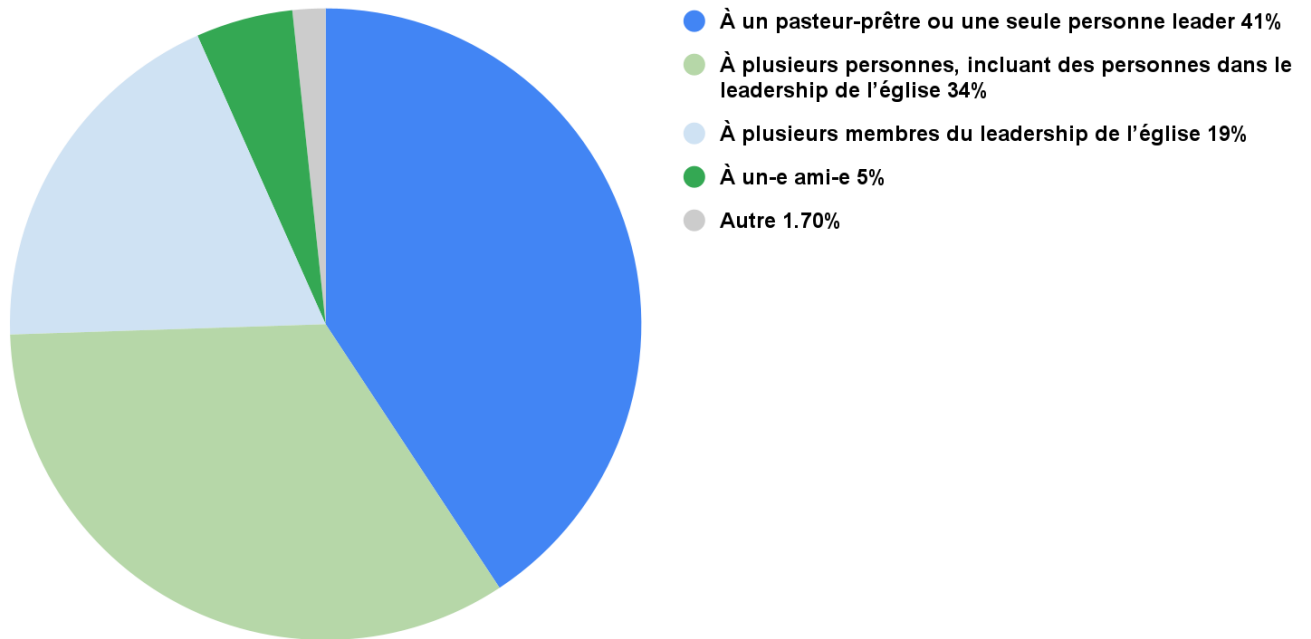
Il est aussi remarquable de constater que seulement 40 % de l'échantillon sont de l'avis que la réponse reçue à la suite de leur divulgation a été utile. Malheureusement, 38,5 % de l'échantillon considèrent que la réponse de leur église ne leur a pas été utile, voire leur a été nuisible.

Aussi est-il triste de constater que les diverses formes d'aide – de l'aide pratique, des références vers d'autres organismes – n'ont été que rarement offertes. L'écoute et la prière ont été proposées comme ressources pour les victimes (28 % pour l'écoute et 21% pour la prière). Nous pouvons nous réjouir que seule 11% des répondantes ont été conseillées de retourner à leurs partenaires abusifs. Nous remarquons toutefois par ces résultats que l'Église démontre une inaction en matière d'intervention en situation de crise de violence.

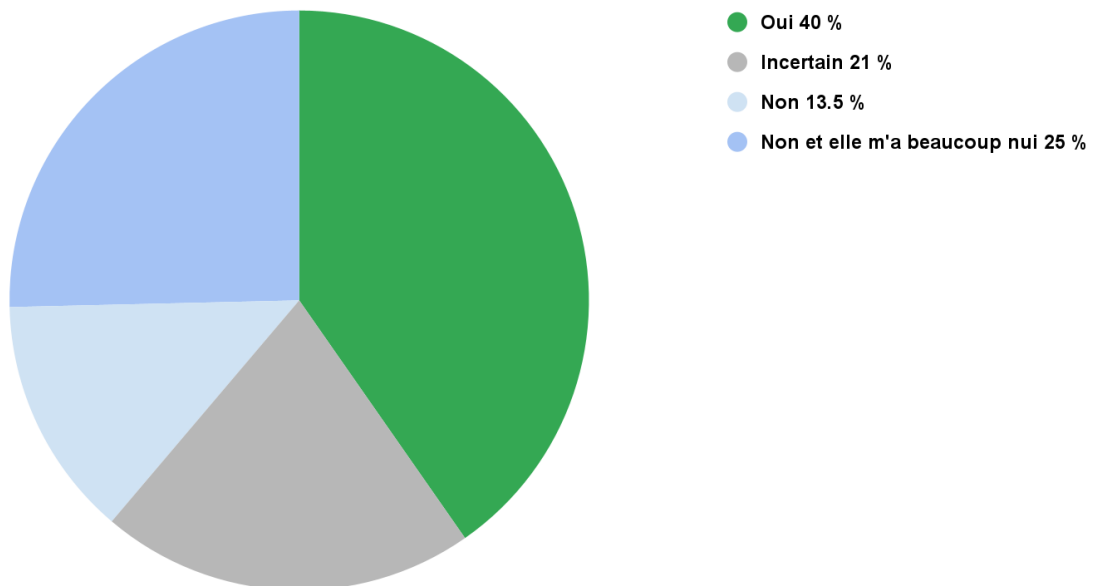
Avez-vous dénoncé votre expérience d'abus à quelqu'un dans votre église ou paroisse?



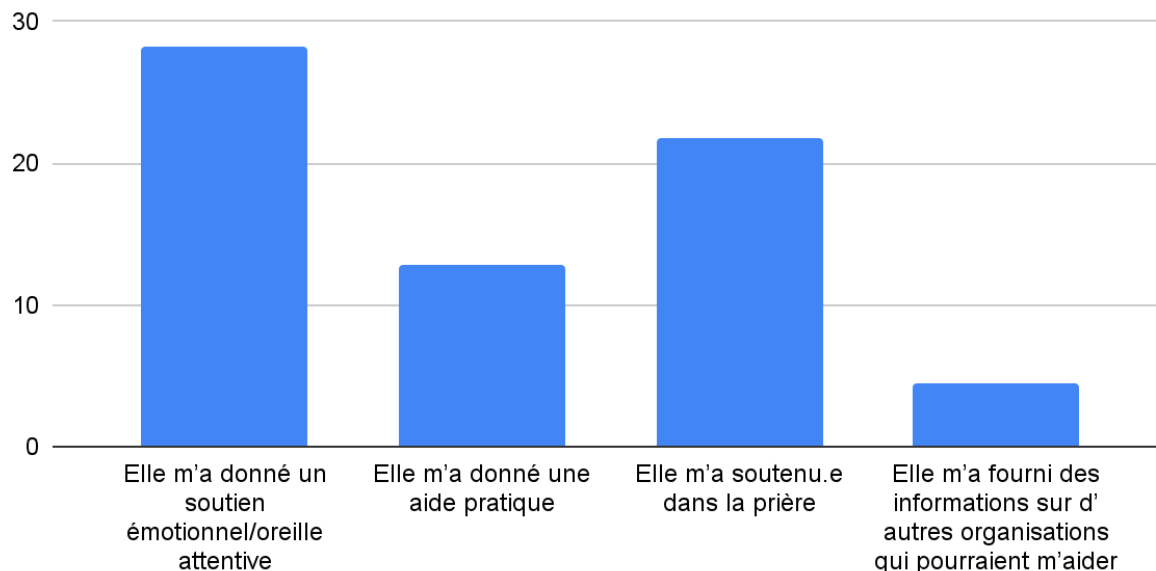
À qui avez-vous dénoncé votre expérience?



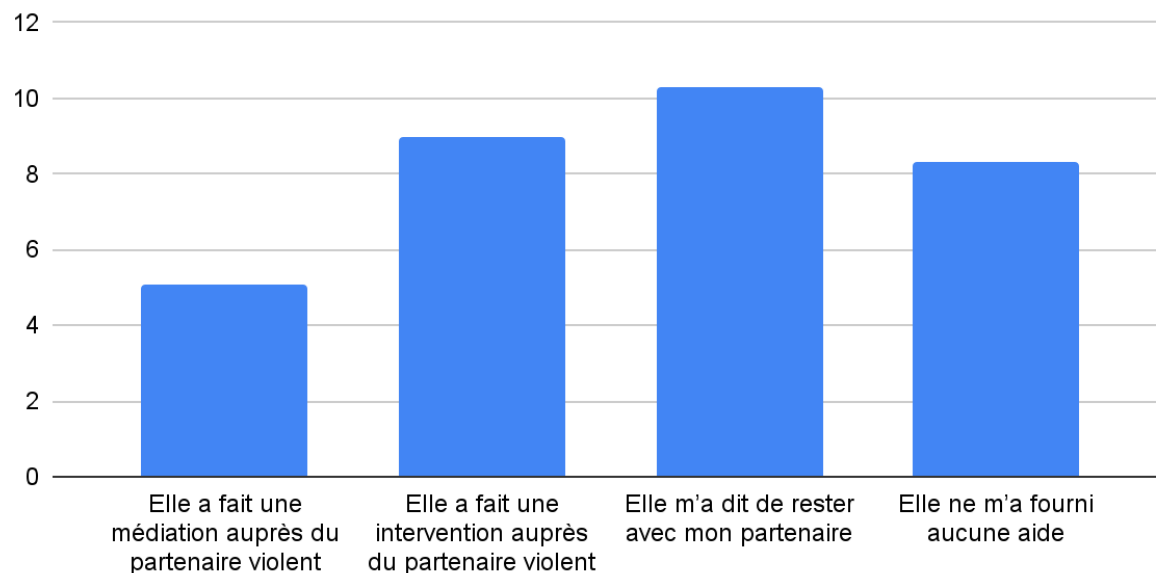
La réponse de l'église ou la paroisse vous a t-elle été utile ?



Quelle réponse ou aide a été offerte par votre église ou paroisse?



Quelle réponse ou aide a été offerte par votre église ou paroisse?



d. Les victimes ou survivantes et leurs partenaires

Nous avons posé la question aux répondantes qui s'auto-déclarent comme victimes, à savoir si elles avaient subi l'impact de la violence conjugale vécue par leurs parents. Vingt-huit p. cent ont répondu oui.

Tableau : « J'ai subi l'impact de la violence conjugale vécue par mes parents lorsque j'étais enfant. »	
Dans l'échantillon des victimes	Considèrent qu'ils-elles ont subi l'impact
	28 %

La violence familiale vécue dans l'enfance est un facteur de risque dans le parcours d'une vie.

Le Gouvernement du Canada a stipulé dans son rapport *Les facteurs de risque pour les enfants exposés à la violence familiale dans le contexte de la séparation ou du divorce* de 2021 :

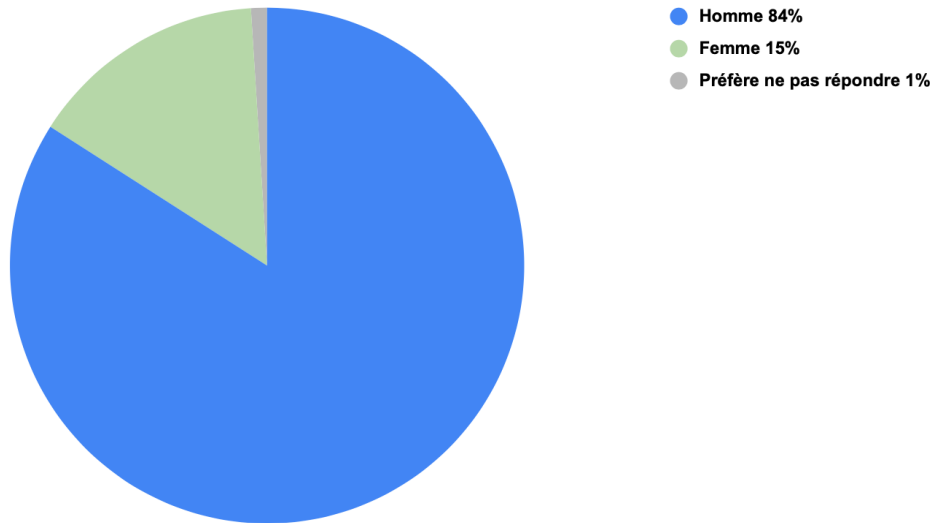
« Un chevauchement très important existe entre la violence conjugale et la violence faite aux enfants. Les recherches ont permis de constater que, dans les familles où des incidents de violence conjugale se produisent, les enfants sont souvent eux-mêmes victimes de violence... Ce chevauchement est plus susceptible d'être observé dans le cas des relations marquées par la violence conjugale et définies par le contrôle coercitif (c'est-à-dire cycle d'intimidation abusive au plan psychologique et recours à la violence physique pour exercer ou continuer à exercer une emprise sur un partenaire intime)⁵⁰. »

La grande majorité des partenaires abusifs sont des hommes (84 %), et environ la moitié des victimes ont eu des enfants avec leurs partenaires. La majorité des victimes étaient mariées, en couple ou des conjoints de fait lors du traitement violent.

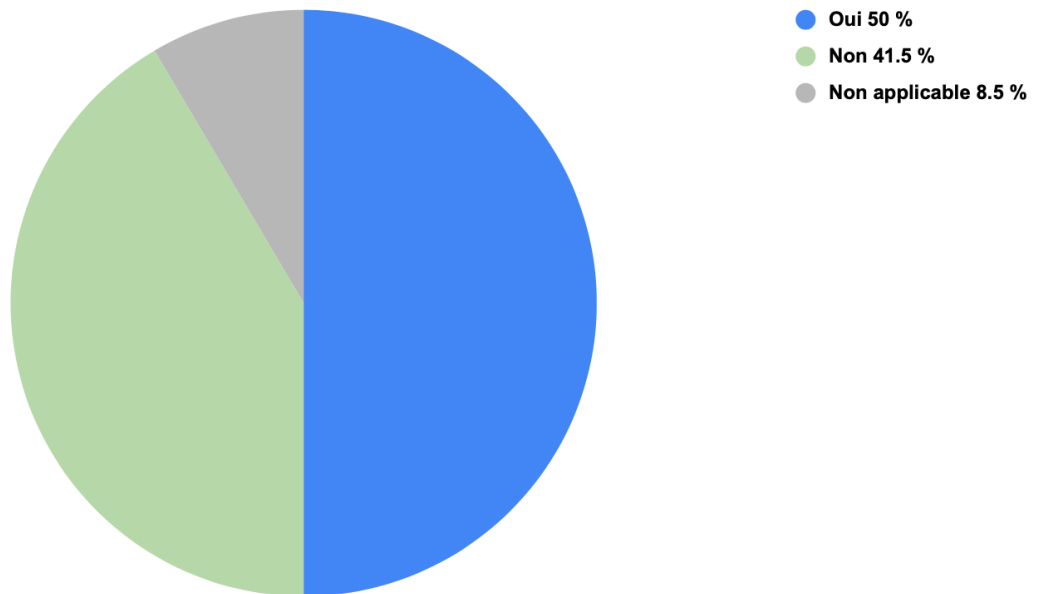
En ce qui concerne le profil du partenaire abusif, 73 % d'entre eux se disaient chrétiens, et la majorité (61%) fréquentait l'église. Pour ce qui est des leaders ecclésiaux, 17 % des partenaires abusifs occupaient un rôle de direction ou de leaders dans l'église.

⁵⁰ « Les facteurs de risque pour les enfants exposés à la violence familiale dans le contexte de la séparation ou du divorce », ministère de la Justice du Canada, Gouvernement du Canada, 2021 (<https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/vf-fv/freevf-rfcsfv/p4.html>) [consulté le 8 novembre 2023].

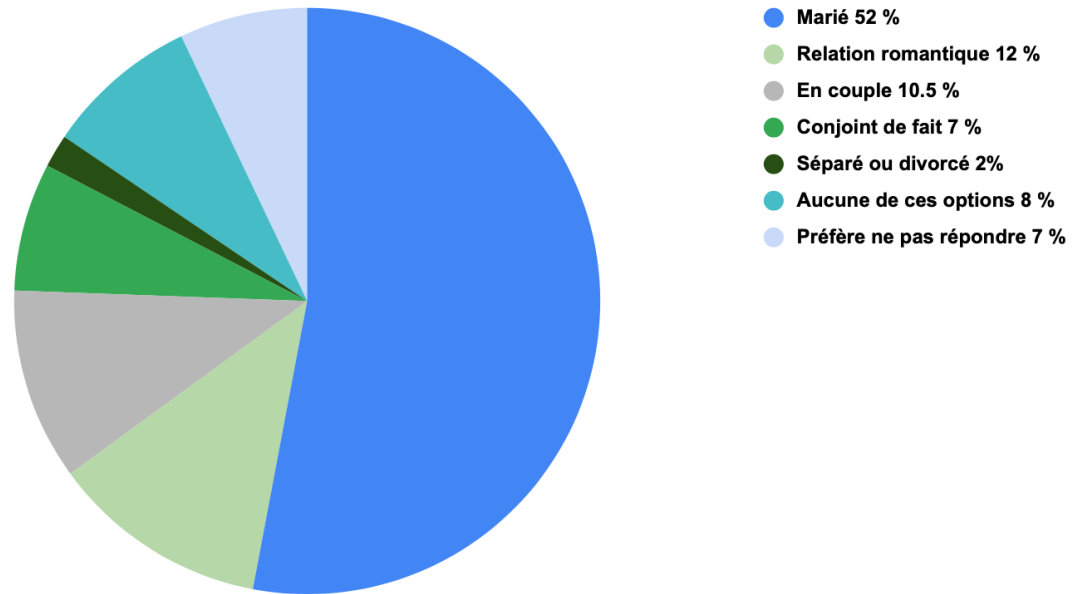
Sexe de votre partenaire



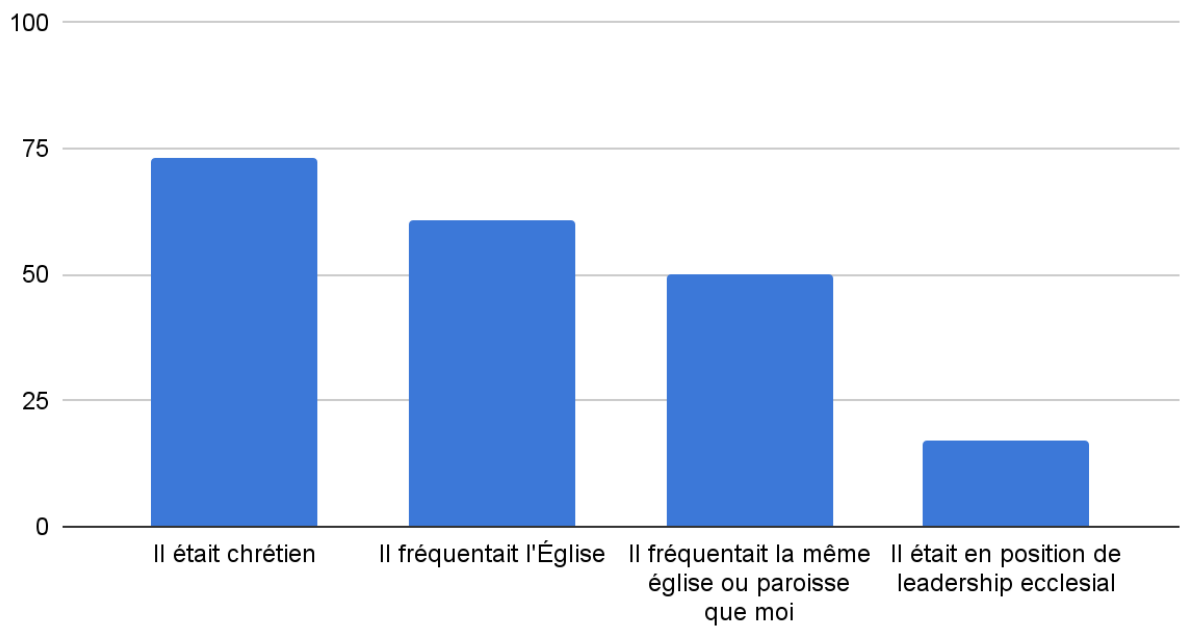
Avez-vous eu des enfants avec le partenaire qui a commis l'abus?



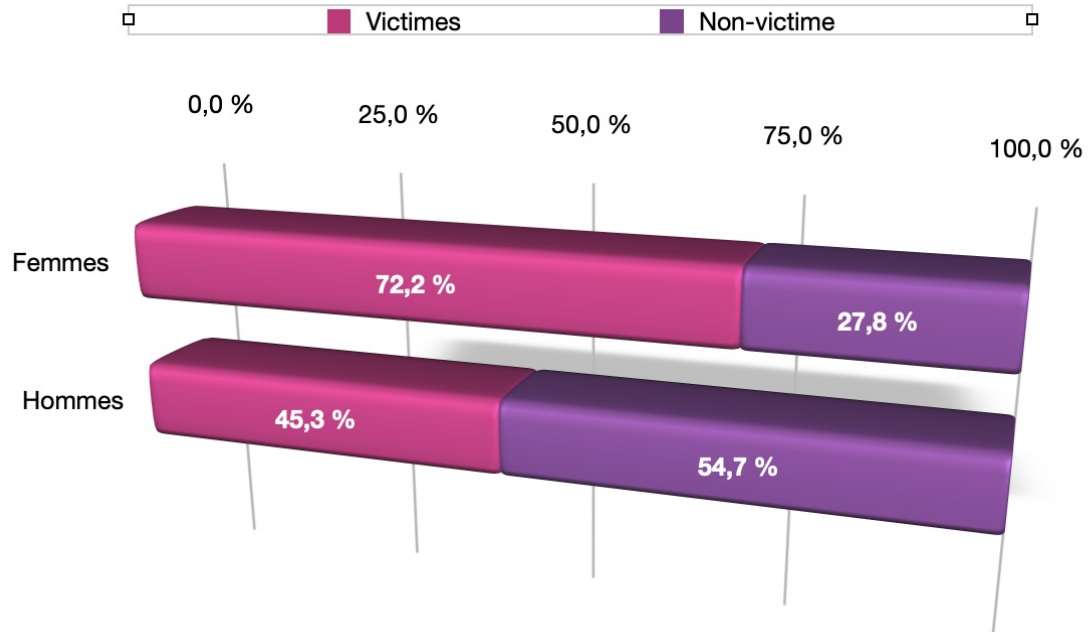
État de la relation lors de l'abus



Le partenaire qui a commis l'abus...



Parmi ceux et celles qui ont déclaré avoir vécu des expériences de violence, 72 % des femmes ont indiqué avoir eu de telles expériences, et 45 % des hommes ont indiqué avoir vécu des expériences de violence en relation avec un partenaire intime.



e. Mieux comprendre le parcours social des victimes de violence conjugale

Le type d'information qui nous renseigne le mieux sur l'ensemble des interrogations relatives à la violence conjugale découle généralement de questions concernant les victimes afin de mieux comprendre ce qu'elles ont en commun et quelles sont les caractéristiques qui les différencient des autres groupes au sein de la société. Bref, dans une perspective de prévention communautaire, cette étude tente d'identifier les représentations sociales et culturelles des victimes au sein de communautés chrétiennes au Québec. Concrètement, les idéaux typiques ont une incidence sur le degré de vulnérabilité des victimes au sein de l'Église contemporaine.

Bien entendu, il y a de nombreux outils en sciences sociales qui permettent d'explorer sous différents angles une problématique telle que la violence conjugale. Dans les phases initiales d'une démarche de recherche, nous tentons habituellement de trouver des repères essentiels pour ébaucher une représentation de la collectivité étudiée où il paraît pertinent de débiter. En

sciences sociales, plus précisément dans le cadre méthodologique de la recherche-action et d'une approche clinique en sociologie, les acteurs (les individus qui forment le groupe observé) seront conviés à participer activement, directement ou non, au processus de recherche.

Plusieurs éléments, qui peuvent paraître banals au premier abord, ont dans les faits un impact sur les victimes et les comportements violents des agresseurs. Ainsi, différentes variables propres au parcours social des victimes peuvent constituer, une fois réunies, des facteurs de protection ou d'oppression pour celles-ci. Bien entendu, on ne peut pas réduire ces derniers à un seul dénominateur dans le parcours social d'un individu. Ce dernier est composé d'un large spectre d'expériences concrètes notamment le niveau de scolarité, le revenu d'emploi, le lieu de résidence, l'accès à l'éducation et aux soins de santé, les frais liés au logement, à l'alimentation et à la mobilité, les confessions religieuses et les pratiques spirituelles.

Toutefois, si l'on examine chaque variable séparément, par exemple, exclusivement le niveau de scolarité, celle-ci ne peut pas éclairer de manière suffisante une problématique comme la violence conjugale. Au mieux, certaines corrélations peuvent être établies, mais individuellement elles n'expliquent en rien les différentes conséquences : être victime ou non, entre deux cas semblables à l'égard du « niveau de scolarité » (secondaire, collégial technique ou la formation générale pré-universitaire et les divers programmes universitaires).

Dans l'enquête Rapha, le cas le plus probant de cette difficulté repose sur les tentatives de corréler une seule variable propre au profil sociodémographique des répondants et le statut de victime relativement à la violence conjugale et domestique. Le « niveau de scolarité », par exemple, (secondaire, collégial ou universitaire) n'est pas à lui seul un prédicteur de victimisation. La moitié des répondants (47,6 %), ayant une scolarité de niveau secondaire, a été victime de violence conjugale. L'autre moitié du groupe (52,4 %), les répondants qui ont en commun le même niveau de scolarité, ne s'identifie pas comme victime. (Balance des victimes 2,4 %). Nous l'avons entendu à maintes reprises : « Personne n'est à l'abri de la violence conjugale. On trouve de la violence conjugale à tous les âges de la vie, dans toutes les classes

socio-économiques et dans toutes les communautés culturelles ou religieuses.⁵¹ » Des femmes ayant un niveau de scolarité identique, par exemple, collégial, ne présentent pas un taux de victimisation plus élevé que celles qui ont réalisé des études universitaires. Dans l'enquête Rapha, cette réalité tient. Parmi les femmes victimes en général de l'enquête, le fait d'être plus éduquées (niveau universitaire 1er, 2e et 3e cycle) ne présente pas d'emblée un facteur de protection.

Cependant, si l'on ajoute les variables « lieux de résidence » et « confession chrétienne », tout en vérifiant la validité statistique de celles-ci, partant du principe de l'hypothèse nulle (soit qu'il y a aucun lien substantiel entre les variables combinées), nous voyons émerger un portrait un peu plus précis des répondantes et principalement des victimes. En continuant ainsi à rajouter ou à retrancher des variables, tout en suivant l'évolution du processus dans le processus d'analyse, cela permettra de construire le profil social des victimes. Ainsi, du moment que la tendance ne converge pas dans la même direction empirique que l'hypothèse initiale, deux choix s'imposent dans la démarche méthodologique propre aux sciences sociales :

1. Le premier choix concerne la variable de notre hypothèse initiale, nommée ici « variable structurelle », qui ne s'avère pas pertinente pour développer le parcours social des victimes de façon plus précise. Dans le présent exercice le « niveau de scolarité » est considéré comme étant une des variables structurelles importantes, et ce, en plus de présenter peu de risque d'erreur dans l'hypothèse de départ. De nombreuses enquêtes populationnelles considèrent que cette variable est déterminante dans le portrait sociologique d'une collectivité.
2. Le second choix repose sur le principe de validation et de récusation. Enracinées dans les principes de la recherche scientifique (principalement en sciences sociales), ces notions consistent à doubler chaque « lien hypothétique » de preuves et de contre-preuves qui peuvent être mesurées de manière quantitative et qualitative. Cette mesure concerne d'abord la validation et la récusation des liens hypothétiques entre les variables

⁵¹ « Faits saillants concernant la violence conjugale », Institut national de santé publique du Québec, octobre 2016 (<https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/faits-saillants>) [consulté le 23 octobre 2023].

structurelles, pour ensuite valider ou récuser les liens entre les variables structurelles, dites variables indépendantes, c'est-à-dire la ou les causes, avec les variables dépendantes, soit l'effet ou la conséquence de cette même cause.

Enfin, que pouvons-nous dire des variables combinées dans l'enquête Rapha ? Notre équipe de recherche a constaté une possible corrélation entre le niveau de scolarité, les résidentes des régions rurales et l'appartenance religieuse. Un plus haut niveau de scolarité pour les chrétiennes en région rurale semble être un facteur de protection. Il est difficile à ce stade-ci d'établir de manière concluante qu'une chrétienne habitant en région rurale avec un haut niveau de scolarité est moins apte à subir de la violence conjugale. Cependant, nous constatons des tendances prometteuses concernant les niveaux plus bas des taux de victimes dans cette catégorie de variables combinées. C'est une question qui devra être explorée davantage par des chercheurs.

Partie 3: Conclusion et recommandations

a. Que pouvons-nous conclure à partir des résultats ?

Il y a deux constats qui ressortent de l'enquête Rapha, et nous pouvons les souligner avec un certain degré de confiance. Premièrement, il y a des victimes et des survivantes de la violence conjugale dans nos églises au Québec. Il y a un nombre considérable de personnes qui ont une historique de violence en relation intime avec un partenaire. Il y a également des personnes qui vivent actuellement des situations de violence conjugale et qui sont des membres actifs de nos églises. De plus, les échantillons de l'enquête Rapha nous donnent aucune raison de croire que la violence conjugale est plus prédominante ou moins prédominante parmi les communautés chrétiennes au Québec qu'ailleurs en société. Autrement dit, les données démontrent qu'il y a autant de violence conjugale au sein de l'Église qu'à l'extérieur de celle-ci. Même si une personne ne se considère pas victime de violence conjugale, ou prise dans un cycle de violence, il y a énormément d'actes ou d'épisodes de violence vécue entre partenaires intimes au sein de nos églises. Les chiffres sont trop élevés pour ne pas y porter attention.

Deuxièmement, seulement 17 % des répondantes considèrent que leurs églises ont pris des mesures pour sensibiliser leurs membres aux enjeux de la violence conjugale. Par contre, 83 %

de notre échantillon est d'accord que la problématique de la violence conjugale devrait être abordée publiquement à l'Église. Le mandat est clair : si nous nous fions aux répondants.tes, les chrétiens.nes du Québec souhaitent voir l'Église mieux répondre à la violence conjugale, mieux sensibiliser l'Église à cet enjeu et mieux la prévenir. Lorsque nous prenons en compte les mesures en place et les réponses de l'Église lorsqu'une victime a dénoncé sa situation auprès de ses leaders, nous constatons un écart entre la réalité actuelle et les souhaits des membres de l'Église québécoise.

b. Quelles sont les questions que nous devons poursuivre ?

L'enquête Rapha soulève plusieurs questions qui exigent une plus grande pondération. Premièrement, la société québécoise se doit d'explorer la situation des hommes victimes de violence conjugale. Pour cela, nous aurons besoin de la collaboration de chercheurs, de la santé publique et d'experts en violence conjugale. Parmi les répondants.tes qui se sont identifiés comme victimes de violence conjugale, 41 % des hommes ont répondu « oui ». Également, 45 % des hommes ont rapporté des expériences de violence dans une relation intime avec leur partenaire. Nous n'avons pas assez de données publiques afin d'identifier des corrélations, des tendances ou des constats concrets afin d'analyser ces données par un esprit lucide et informé.

Également, notre équipe de recherche a constaté une possible corrélation entre le niveau de scolarité, les résidentes des régions rurales et l'appartenance religieuse. Un plus haut niveau de scolarité pour les chrétiennes en région rurale semble être un facteur de protection. Cette corrélation doit être étudiée avec de plus grands échantillons avant de formuler une conclusion. Il nous faut, encore une fois, des études plus approfondies de la communauté de chercheurs pour le faire.

Ensuite, nous posons la question suivante : pourquoi les églises ou les paroisses ont-elles de telles lacunes dans leurs actions, pratiques et mesures concernant la prévention de la violence conjugale ou la sensibilisation à cette problématique ? Est-il question de motivation, de formation ou de sensibilisation ? D'autres questions sont suscitées à partir de cette dynamique. Par exemple, la culture ecclésiale est-elle propice à la collaboration avec les services sociaux et

juridiques ? Existe-t-il une corrélation entre les courants théologiques de certaines traditions chrétiennes et la capacité de celles-ci à répondre adéquatement aux enjeux de la violence conjugale ? Pour explorer ces questions, nous devons être à l'écoute du clergé, des agents pastoraux, des parties prenantes et des leaders religieux afin de connaître leurs postures et attitudes face à cette problématique et imaginer ensemble comment l'Église peut être mieux outillée pour répondre à l'enjeu de la violence conjugale.

Finalement, nous devons absolument écouter encore plus attentivement la voix des victimes et des survivantes de la violence conjugale. La phase 2 du projet Rapha aura l'unique mandat de faire ceci. Des entrevues qualitatives seront tenues auprès de 13 femmes survivantes. Plusieurs éléments soulevés dans les questions qualitatives nous aideront à explorer les questions non répondues par la phase 1 du projet Rapha. Nous avons constaté que le taux de divulgation des expériences de violence à l'Église est plus bas au Québec qu'en France ou qu'au Royaume-Uni. Nous espérons mieux comprendre pourquoi c'est le cas, par nos entrevues à la phase 2 de l'enquête Rapha. Des questions sur l'éducation chrétienne, les réponses des communautés de foi des survivantes, et le cheminement spirituel des survivantes seront abordées. Nous devons recueillir et analyser les témoignages afin de comprendre les questions plus nuancées sur les expériences de ces personnes, dans leurs relations abusives et dans leur parcours de vie chrétienne. C'est seulement par l'écoute et la réflexion sur ces parcours que nous pourrions réellement dresser un portrait de la situation actuelle de la violence conjugale et de l'Église au Québec.

c. Quelles sont les mesures et les pondérations auxquelles l'Église au Québec devrait tenir compte ?

L'équipe Rapha pense qu'il s'agit d'une occasion pour l'Église au Québec de réfléchir, d'écouter et de répondre aux réalités des survivants et des victimes de violence conjugale. Malgré les données qui donnent à réfléchir, nous constatons une ouverture de la part des répondants envers les leaders ecclésiaux : **la vaste majorité des personnes** qui ont choisi de dénoncer leur situation à l'église l'a fait auprès d'un leader. Seulement cinq p. cent des répondantes croient que les leaders de leur église ou paroisse **ne sont pas** accessibles. La situation est sérieuse, mais ce n'est

pas cause perdue ; une invitation s'offre envers l'Église de devenir une actrice de transformation dans le cadre de la violence conjugale.

Il est souhaitable que toute personne qui se sente interpellée par la question de la violence conjugale, qu'elle soit membre du clergé, un bénévole à l'église, une chrétienne intéressée ou membre d'une communauté de foi, prenne en compte les principes suivants : premièrement, la violence conjugale, ce n'est pas une question qui demeure à l'intérieur de la vie privée. C'est l'affaire de tous. La violence, bien qu'elle soit vécue entre partenaires intimes, peut avoir des impacts désastreux sur les enfants, la famille élargie, l'avenir économique et psychologique des personnes concernées et toute la communauté. Il est donc important de s'informer, de se sensibiliser et de pratiquer sa capacité d'écoute et d'entraide afin de bâtir des communautés de compassion, de résilience et de sécurité pour toute personne faisant face à cette problématique.

Deuxièmement, il est primordial que l'Église reconnaisse ses forces et ses limites concernant sa capacité d'intervenir dans des situations de violence conjugale. Il ne s'agit pas de dire que l'Église détient toutes les solutions, mais bien qu'elle devrait être informée, éclairée et lucide face aux réalités de la violence conjugale et qu'elle devrait être en mesure d'accompagner les victimes qui choisissent de se confier à ses dirigeants.

Les intervenants doivent se soumettre au cadre des directives cliniques ou juridiques telles que celles des services en CLSC, de l'intervention policière et du cadre juridique que prévoit le Code criminel canadien. Il est donc recommandé que les personnes interpellées dans une crise de violence familiale entretiennent un lien étroit avec des ressources communautaires et des personnes formées en matière de violence conjugale afin de s'assurer du plus haut niveau de sécurité et de sensibilité à prodiguer. Pour ce faire, les églises et les paroisses doivent établir des relations avec leurs communautés locales et les services sociaux offerts par celles-ci. Encore une fois, il n'est pas nécessaire que le clergé ou les bénévoles deviennent des experts de terrain, mais plutôt qu'ils sachent communiquer avec les personnes qui le sont.

Troisièmement, il est recommandé que les diocèses, les familles d'églises ou les associations chrétiennes établissent des protocoles de sécurité et d'intervention en cas de crises de violence

familiale ou conjugale. Ces protocoles ou chartes d'engagement peuvent inclure les mesures préventives de l'Église, l'engagement envers des initiatives de sensibilisation et le protocole d'accompagnement en cas de crise de violence familiale. La majorité des églises au Québec ont maintenant des protocoles ou des pratiques de protection des mineurs et des personnes vulnérables. Ce n'était pas le cas dans les années 1980. Nous voyons que l'Église a la capacité et la volonté d'adopter de nouvelles pratiques et des systèmes qui favorisent la protection des personnes vulnérables lorsque des situations de crise se manifestent.

Il est également recommandé que tout protocole inclut des directives sur les pratiques de confidentialité. L'équipe Rapha recommande fortement que les églises, les paroisses et les communautés acquièrent une culture de confidentialité et de non-jugement. Nous sommes convaincus qu'il est possible de favoriser des environnements protégés et exempts de tout jugement (*safe space*) pour accueillir et accompagner les victimes présentes au sein de nos communautés. Cela prendra du temps, certes, mais des réflexions en communauté, des enseignements et le modèle réfléchi de leaders pastoraux sont des mécanismes qui contribueront à la création d'une telle culture. Le commérage et le jugement ressortent, selon les commentaires des survivantes, comme deux comportements qui nuisent à la divulgation, et par conséquent, à la sécurité des victimes.

Dans les cas de violence entre partenaires intimes, l'autodétermination et l'agentivité des victimes sont des valeurs essentielles. Pour ceux d'entre nous qui veulent être de bons alliés, de bons voisins selon les enseignements de Jésus-Christ et de bons pasteurs, nous devons en premier lieu sonder les victimes et les survivants et respecter leurs décisions ainsi que leurs désirs. Nous devons faire notre possible afin d'outiller les survivantes à développer leur estime de soi, leur cheminement spirituel, leur sens du bien-être et d'émancipation. Leur agentivité et leur voix doivent passer en premier.

En conclusion, tout au long de l'enquête Rapha, l'équipe de recherche s'inspirait des paroles de l'apôtre Paul aux Romains : « Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent ; pleurez avec ceux qui pleurent. » (Romains 12.5) Cette posture d'empathie et d'écoute est la voie de l'avenir pour

une Église mieux équipée pour répondre à la problématique de la violence conjugale à laquelle fait face le Québec au 21^e siècle.